

Terre Mer



magazine

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE COGOLIN N°27

NOVEMBRE - DÉCEMBRE - JANVIER 2021



SÉCURITÉ : LA POLICE
SUR TOUS LES FRONTS

ENVIRONNEMENT :
TRI ET VALORISATION

NOS DOMAINES
VITICOLES MOBILISÉS

Sommaire

04	35
COGOLIN VILLE D'AVENIR	RETOUR SUR
06	40
SÉCURITÉ	CULTURE
10	42
TOUT LE MONDE EN PARLE	SPORT
13	45
URBANISME	CE QU'ILS FONT POUR VOUS
17	48
ENVIRONNEMENT	CAUSE ANIMALE
19	52
VIE ÉCONOMIQUE	AILLEURS DANS LE GOLFE
24	56
PATRIMOINE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
26	57
EN COULISSES	ÉLUS COMMUNAUTAIRES
28	58
DEVOIR DE MÉMOIRE	POLITIQUE
31	
AGENDA	

Où trouver « Terre-Mer Magazine » ?

- Dans les boîtes aux lettres des Cogolinais.
- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque, et l'Office de Tourisme.
- En présentoirs dans les commerces suivants :
Leclerc, Petit Casino, Spar, Tarte Tropézienne et Coud-Ci-Coud-ça.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la Ville : www.cogolin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le cabinet du Maire au 04 94 56 65 56
Toute l'actualité de la Ville sur www.cogolin.fr et sur le facebook :  Ville de Cogolin

Éditeur de la publication : ville de Cogolin.

Directeur de publication : Marc Etienne Lansade - Rédactrice en chef : Laëtitia Picot.

Rédacteurs : Aude Buysse, Katia Enriotti, Léonie Guisano - Couverture : Marion Carcel.

Crédits photos : Hélène Soudry, Katia Enriotti, Aude Buysse, Benjamin David-Testanière, Pixabay, Pexels, iStockphoto.

Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Magazine imprimé en 8 500 exemplaires.



C hers Cogolinois,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour avoir fait montre d'une grande solidarité envers nos voisins des Alpes-Maritimes fortement impactés par le passage de la tempête Alex. « Cogolinois solidaires » n'est pas une vaine expression mais bien le reflet de toute une population : associations, services mairie, entreprises, élus et particuliers. Tous, vous vous êtes mobilisés en participant à cette chaîne solidaire gérée par mon adjointe aux Affaires Sociales Liliane Louradour ; mais également pour certains en vous portant bénévoles dans les vallées sinistrées. Merci !

Décidément cette année 2020 sera une année dont nous nous souviendrons. Heureusement que notre humanité dans ce qu'elle a de plus beau reste prégnante face à l'imprévisible. Plus encore qu'hier, aujourd'hui et dans l'avenir nous nous devons de faire attention aux nôtres.

Nos aînés pour lesquels nous avons réalisé une campagne afin de vous rappeler combien leur rôle est important dans notre société. Aimons-les, respectons-les et pensons à prendre auprès d'eux les conseils avisés que leur octroie leur expérience.

Les femmes victimes de violence, qui vivent peut-être à côté de vous, que vous côtoyez devant l'école, dans les rayons des magasins, auxquelles il est urgent d'offrir une échappatoire, un possible. C'est ce à quoi, deux de mes adjoints, Audrey Rondini-Gilli et Liliane Louradour, travaillent ardemment. Une journée de rencontres et de mobilisation vous est proposée le 25 novembre*, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

D'autres ont besoin de nous, de notre attention alors que se profilent les fêtes de Noël, moment de joie et de partage, mais moment difficile pour les personnes seules. Pensons-y ! Faisons attention à ceux qui nous entourent.

Toute mon équipe, vous l'aurez compris, est mobilisée pour vous offrir un Cogolin toujours plus accessible, toujours plus attrayant et à l'écoute, dans cette période exceptionnelle.

Côté sports, tout est fait pour vous permettre d'exercer votre passion dans les contraintes imposées par la préfecture, des nouveautés dès le printemps devraient vous permettre de vous remettre des fermetures actuelles.

Côté animation, même si certains événements n'ont pu être maintenus, comme le salon des Influenceurs, la Maison hantée, le Salon Playmobil (tous reportés, rassurez-vous !), les équipes sont en train de travailler afin de permettre un Noël féérique et une soirée Cabaret le 31*. La sécurité reste au cœur de nos préoccupations et le succès de l'opération sur les Etrangers en Situation Irrégulière sera suivi d'autres, soyez-en sûrs !

Les dossiers de fond ne sont pas en reste qu'il s'agisse d'environnement ou d'urbanisme. Je reviendrai sur ces sujets bien sûr.

Quelle que soit l'évolution des mesures gouvernementales dans la gestion de la Covid-19, il est essentiel de garder l'esprit libre et ouvert, de ne pas se laisser envahir par des informations anxiogènes, de respecter les mesures de précaution afin de préserver nos proches.

Je vous donne rendez-vous en janvier pour notre traditionnelle et incontournable cérémonie des vœux et, en attendant, je reste disponible et à votre écoute soit en rendez-vous à prendre en mairie ou par mail cabinetdumaire@cogolin.fr, soit lors de mes « live » sur Facebook.

Bien à vous,

Marc Etienne Lansade

Handwritten signature of Marc Etienne Lansade.

* Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

COGOLIN : TERRE DE JEUX 2024 !

La France organise les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques d'été et sera, d'ici quatre ans, au cœur du plus grand évènement sportif de la planète. Cogolin a rejoint la promotion de septembre 2020 des villes labellisées « Terre de jeux 2024 » et participera à une fête exceptionnelle !



Mise en place d'un appel à projets

Quatre élus ont proposé la candidature de la commune pour l'obtention du précieux sésame. Le label permettra ainsi de proposer aux Cogolinois de participer aux temps forts des jeux et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans leur quotidien. Christiane Lardat – déléguée à l'Enfance, aux Affaires scolaires et à la Jeunesse mais aussi à l'initiative du projet de labellisation – est ravie : « Avec Francis Laprade - délégué au Sport et aux

Associations - Gilbert Uvernet – délégué à l'Environnement et à la Façade Maritime – et Jean-Paul Morel – conseiller municipal – nous travaillons sur différentes actions à soumettre au Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) que le label viendra renforcer. Les animateurs sportifs de la Ville vont être précieux pour la mise en place de l'appel à projets 2024, collectif qui rassemblera toutes les générations et qui nous permettra de promouvoir le sport associatif et communal en association avec les JO. »



Partager les émotions du sport

Année après année, Cogolin confirme donc son statut de ville sportive. Entre la Base Nautique et ses nombreuses disciplines, ses équipes fanions de football, celles – fruits d'une entente – de volleyball ou encore de handball, et plus de 2 000 adhérents répartis sur 35 associations, la cité du coq propose déjà une offre sportive des plus étendue. Chaque année, de nouvelles disciplines, de nouveaux clubs, y voient même le jour. « Ce label va nous permettre non seulement de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants mais aussi de partager des émotions durant les Jeux - souligne Francis Laprade. L'objectif est d'animer et de faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les JO. La journée olympique - qui se déroule chaque année partout dans le monde le 23 juin - sera organisée pour la première fois à Cogolin en 2021 : l'occasion idéale de prendre la température au niveau local et de commencer à promouvoir les valeurs olympiques sur la base des trois piliers : bouger, apprendre et découvrir. »

Devenir Centre de Préparation aux Jeux

La ville désignera prochainement un référent qui fera le lien entre la ville et le COJO. Cette même personne pourra ainsi faire remonter les actions menées localement afin qu'elles soient mises en valeur au niveau national : elle sera, dans le même temps, chargée d'informer les habitants à propos des Jeux. « *Cogolin est candidate pour devenir Centre de Préparation aux Jeux (CPJ), ce qui lui permettrait d'accueillir des délégations du monde entier pour leur entraînement en vue du jour J* » poursuivent les élus. Une première réunion sur le sujet a eu lieu le 22 octobre dernier, en visioconférence, entre la municipalité et le COJO. « *Obtenir le label Terre de Jeux 2024 est le début d'une nouvelle aventure pour notre commune. Grâce à lui, elle va pouvoir bénéficier d'un coup de projecteur unique.* »

LA LABELLISATION, C'EST AUSSI...

- Une démarche environnementale unique en matière de logistique urbaine et construction (économie circulaire, réemploi de matériaux, de stockage etc.)
- Une ouverture à toutes les collectivités territoriales françaises, quel que soit le nombre d'habitants, la taille et les moyens.
- Une première promotion forte de 500 communes : 48% comptent moins de 50 000 habitants, 33% moins de 10 000 et 9% moins de 2 500 !



POLICE MUNICIPALE ET GENDARMERIE : L'UNION FAIT LA FORCE



Alors que police et gendarmerie mettent leurs forces en commun pour lutter contre les infractions et délits sur la commune, la municipalité souhaite une évolution de la loi afin de conférer davantage de pouvoirs aux policiers municipaux. Une double action en faveur de la sécurité des administrés et de la tranquillité publique.

Une coopération renforcée à Cogolin

Assurer la sécurité de chacun en optimisant la présence des forces de police sur le territoire : tel est l'objectif du renforcement de la coopération entre la police municipale de Cogolin et la gendarmerie de Grimaud. Cette coopération, instaurée dans le cadre d'une convention passée entre la brigade territoriale de gendarmerie de Grimaud et les communes de Cogolin, La Garde-Freinet et Grimaud, est essentielle pour la 1ère adjointe déléguée à la sécurité, Audrey Rondini-Gilli : « *cette collaboration nous permet d'avoir une vision d'ensemble de la délinquance sur la commune ainsi que des poursuites judiciaires engagées, par exemple* ». Chaque trimestre, comme dernièrement au

mois de septembre, elle participe à une réunion aux côtés du lieutenant Tronci, des chefs de police municipale des trois communes et de leurs élus, au cours de laquelle le lieutenant dresse un bilan chiffré de la délinquance sur chaque commune. Un état des lieux ultra détaillé qui permet entre autres d'identifier les heures, les lieux et la nature des actes de délinquance commis sur la commune. « *En tenant compte de ces informations qui viennent se greffer aux constats de la Police Municipale qui est chaque jour sur le terrain, nous optimisons la présence policière sur le territoire. Ces rendez-vous sont primordiaux pour assurer notre sécurité et notre tranquillité publique* ».



La Mairie en faveur du renforcement des pouvoirs de la Police Municipale

Outre cette coopération police-gendarmerie, le renforcement des pouvoirs de la Police Municipale est vivement plébiscitée par la municipalité pour accroître la sécurité sur la commune. Alors qu'une loi visant à étendre les pouvoirs des policiers municipaux est appelée à être votée dans les six prochains mois, la municipalité, représentée par l'adjointe à la sécurité, voit plus loin. Dans un courrier adressé au mois d'octobre au sénateur Michel Bonnus, élu le 28 septembre dernier, Audrey Rondini-Gilli appelle à davantage d'ambition et demande à ce que soient conférés aux policiers des pouvoirs d'enquête dans le cas de délits. Une demande qui permettrait de pallier les difficultés liées aux manques d'effectifs et de moyens de notre commune et de l'ensemble du territoire. En effet, les policiers ne sont à ce jour ni habilités à placer en garde à vue des individus, ni à procéder à leur audition ou encore à enregistrer les plaintes des victimes. Au cours d'un entretien entre la 1ère adjointe et le sénateur, toutes ces problématiques ont été approfondies, et le sénateur a été sensibilisé sur le cas particulier des Etrangers en Situation Irrégulière, mis en lumière par l'adjointe. L'évolution de la loi dans le sens d'un renforcement des pouvoirs de police municipale permettrait de mettre fin au sentiment d'impunité chez les auteurs d'infractions récurrentes, et au sentiment d'injustice devant la loi pour les administrés.



Audrey Rondini-Gilli et le sénateur Michel Bonnus



Stationnement abusif : l'heure de la sanction a sonné



La Police Municipale a réalisé une opération d'ampleur contre les incivilités au mois d'août dernier, procédant à la mise en fourrière de plusieurs véhicules « tampons » stationnés dans la Zone Saint-Maur. Une action « coup de poing » qui va en amener d'autres dans les mois à venir.

La lutte contre les incivilités est l'une des priorités en matière de sécurité dans le projet de la municipalité. Parmi les incivilités les plus courantes, le stationnement abusif ou longue durée pose de réels problèmes dans certains quartiers de la ville. Quotidien insupportable, difficultés à se garer, danger pour les automobilistes comme pour les piétons et mauvaise image de la zone : les nombreuses plaintes des riverains ont été entendues et une trentaine de véhicules en infraction identifiés. Dans un premier temps, une indispensable étape de prévention a été engagée entre dialogue et avertissements sur les véhicules. En dépit de ces avertissements, plusieurs de ces véhicules ont été verbalisés puis enlevés et mis en fourrière, permettant ainsi aux riverains de retrouver confort et sécurité. Une opération qui « sera renouvelée dans toute la ville jusqu'à ce que les abus cessent », s'attache à souligner Audrey Rondini-Gilli. Et d'ajouter : « Nous ne laisserons pas les responsables de ces désordres agir impunément. Nous ferons le nécessaire pour que les riverains de cette zone puissent stationner normalement, sans entrave et sans se sentir en danger quand ils le font remarquer aux responsables. »

Quelques chiffres

62

C'est le nombre de véhicules détruits après mise en fourrière en 2019.

7 jours

C'est la durée à partir de laquelle le stationnement est considéré comme abusif. C'est aussi le délai respecté par la Police, une fois l'infraction constatée, avant mise en fourrière.

3 jours

Un arrêté municipal baisse le seuil du stationnement abusif à trois jours au lieu de sept.

121,27€ et 45,70€

Ce sont les sommes à régler pour récupérer sa voiture ou son deux-roues en fourrière

6€

C'est le montant quotidien des frais de garde, qui s'ajoutent au prix de la fourrière.

257,50€ et 207,50€

Ce sont les tarifs des forfaits destruction pour les voitures et deux-roues.



MERCREDI 25 NOVEMBRE
En centre-ville de Cogolin

**COGOLIN
S'ENGAGE**

**JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES
AUX FEMMES**

- 10h00 :** Marche en centre-ville
(départ parvis de la mairie)
- 11h00 :** Conférence débat
au Centre Maurin des Maures
- 14h-17h :** Animations sur la place Victor Hugo
(en fonction des mesures sanitaires
en vigueur)



Programme complet à découvrir prochainement
sur www.cogolin.fr - Ville de Cogolin - villedecogolin

UNE VASTE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ POUR LES SINISTRÉS DES ALPES-MARITIMES

Les intempéries dramatiques qui ont frappé les Alpes-Maritimes et le nord de l'Italie dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 octobre ont généré dans toute la France une vaste chaîne de solidarité. Dès le lendemain de cette catastrophe climatique, toutes les bonnes intentions se sont mobilisées et organisées, à Cogolin comme sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Azur, pour venir en aide aux sinistrés.



Initiée par le Maire et son adjointe aux Affaires Sociales, Liliane Louradour, la collecte « Cogolinois solidaires » s'est organisée à Cogolin dès le lendemain des intempéries et pendant cinq jours. Relayée sur les réseaux sociaux, le site internet de la ville, ses panneaux électroniques et grâce à des affiches placardées dans les commerces, la collecte a rapidement pris de l'ampleur et mobilisé de très nombreux acteurs locaux et citoyens de Cogolin et du Golfe. Au total, cinq camions emplis de dons – denrées alimentaires, vêtements, couettes, produits de 1ères nécessités et articles de puériculture notamment – ont été acheminés sur les plateformes de Nice et Menton, chargées de redistribuer les dons aux communes sinistrées, notamment de la vallée de la Roya. Merci à tous les généreux donateurs qui se sont

mobilisés pour les sinistrés, parmi lesquels l'association 3 Mil-Pa – La Ressourcerie -, mais aussi le centre commercial Leclerc, l'entreprise Veolia, et les centaines de Cogolinois et d'habitants du Golfe ayant spécialement fait le déplacement jusqu'à Cogolin pour livrer leurs dons. Merci également à toutes les personnes qui ont rendu cette collecte possible et qui ont acheminé les dons dans le département voisin : les services techniques, le Centre Communal d'Action Sociale, le service animation, le service accueil de la mairie et le service communication. Aujourd'hui, de nombreuses collectes continuent de s'organiser dans le Golfe et ailleurs, sur les réseaux sociaux, permettant ainsi de maintenir le lien avec les personnes dans le besoin, et de faire se poursuivre ce bel état de solidarité à l'égard des victimes.



LANNOO LUDWIG,
Président de l'association 3Mil-pa

“ Grâce à la collecte de la Mairie et son appui logistique, nous avons dans un premier temps acheminé 557 kgs d'articles issus des stocks de notre Ressourcerie. Des articles de puériculture, du petit électroménager, des réchauds campingaz, de la vaisselle, des casseroles, bougies, allumettes et des jeux. Nous souhaitions aussi participer à la collecte avec de l'alimentaire, et avons pour cela démarché le centre Leclerc. Grâce à une remise, nous avons pu acheter 190 kgs de pâtes, et ils nous ont offert une palette de 303 kgs de denrées en conserve. Nos bénévoles ont tout de suite répondu présents pour cette initiative, ils sont dévoués et se sentent vivants dans ces moments-là. Une semaine après ces événements, un de nos bénévoles est personnellement parti avec un camion plein jusqu'à dans les communes sinistrées. Malheureusement les accès étaient encore bloqués et les secours, très bien organisés, préfèrent encore à l'heure actuelle éviter d'avoir du monde sur ces routes. Cette mobilisation pour venir en aide aux sinistrés est très positive, et sans doute aussi le fruit de la proximité géographique, mais encore trop rare. De nombreuses catastrophes ne font pas l'objet d'autant de solidarité voire très peu, par exemple récemment dans les Cévennes. Avec le Covid, les gens se sont rapprochés et ont renoué avec la solidarité, mais cela devrait être normal et systématique. »

L'association 3Mil-pa, qui gère la Ressourcerie, œuvre pour la réduction des déchets par et avec l'entraide sociale. Depuis le 1er janvier, 15,704 tonnes d'articles ont passé la porte de la Ressourcerie, et 60% de ce volume a été offert à des gens qui en avaient besoin.



LES COGOLINOIS *Solidaires*

VOUS POUVEZ ADRESSER VOS DONS FINANCIERS POUR SOUTENIR LES SINISTRÉS :

- Par chèque à l'ordre du trésor public en l'adressant à la mairie de Menton (ou à son CCAS) en précisant le motif « Tempête Alex »
- Par virement à l'ordre de la trésorerie de menton, avec l'intitulé « tempête Alex ».

* La plateforme de Menton achemine les dons en camion à Breil, avant qu'ils ne soient héliportés vers les communes sinistrées de Tende, La Brigue, Saorge et Fontan.



FATY DOS REIS,

« L'humanité se retrouve dans des moments comme ça »

“ Mon mari et moi sommes investis pour la paroisse à Cogolin depuis six ans. Je siège à son conseil économique, au conseil pastoral et j'en gère la trésorerie. Dès le lendemain du lancement de la collecte sur les réseaux sociaux, nous sommes allés y apporter des produits pour les enfants : du lait, de la farine, des biscuits, etc. Cette situation m'a beaucoup touchée, et plus particulièrement encore pour les enfants, sujet sur lequel je suis très sensible. Nul n'est à l'abri d'un danger, et ces choses-là peuvent arriver à n'importe qui. C'est très émouvant de savoir que ces gens ont tout perdu du jour au lendemain, alors j'ai apporté un peu d'eau au moulin pour les aider. Je trouve merveilleuse la chaîne de solidarité qui s'est formée ; que les gens arrivent à se réunir aussi rapidement, c'est très beau et cela prouve que les gens ont du cœur. L'humanité se retrouve dans des moments comme ça. »

QUELQUES CHIFFRES

- Plusieurs centaines de points de collectes ont vu le jour sur l'ensemble de la Côte d'Azur
- **16 tonnes** : c'est le poids des dons récoltés sur la plateforme de Menton en 3 jours
- **5 camions emplis des dons** des Cogolinois ont été acheminés par la ville
- **557 kgs** : c'est le poids des dons fournis par l'association cogolinoise 3 Mil-pa
- **100 packs d'eau** ont été donnés par l'entreprise Veolia
- **303 kg** de denrées offertes par le centre commercial Leclerc



LOUIS DOS REIS,

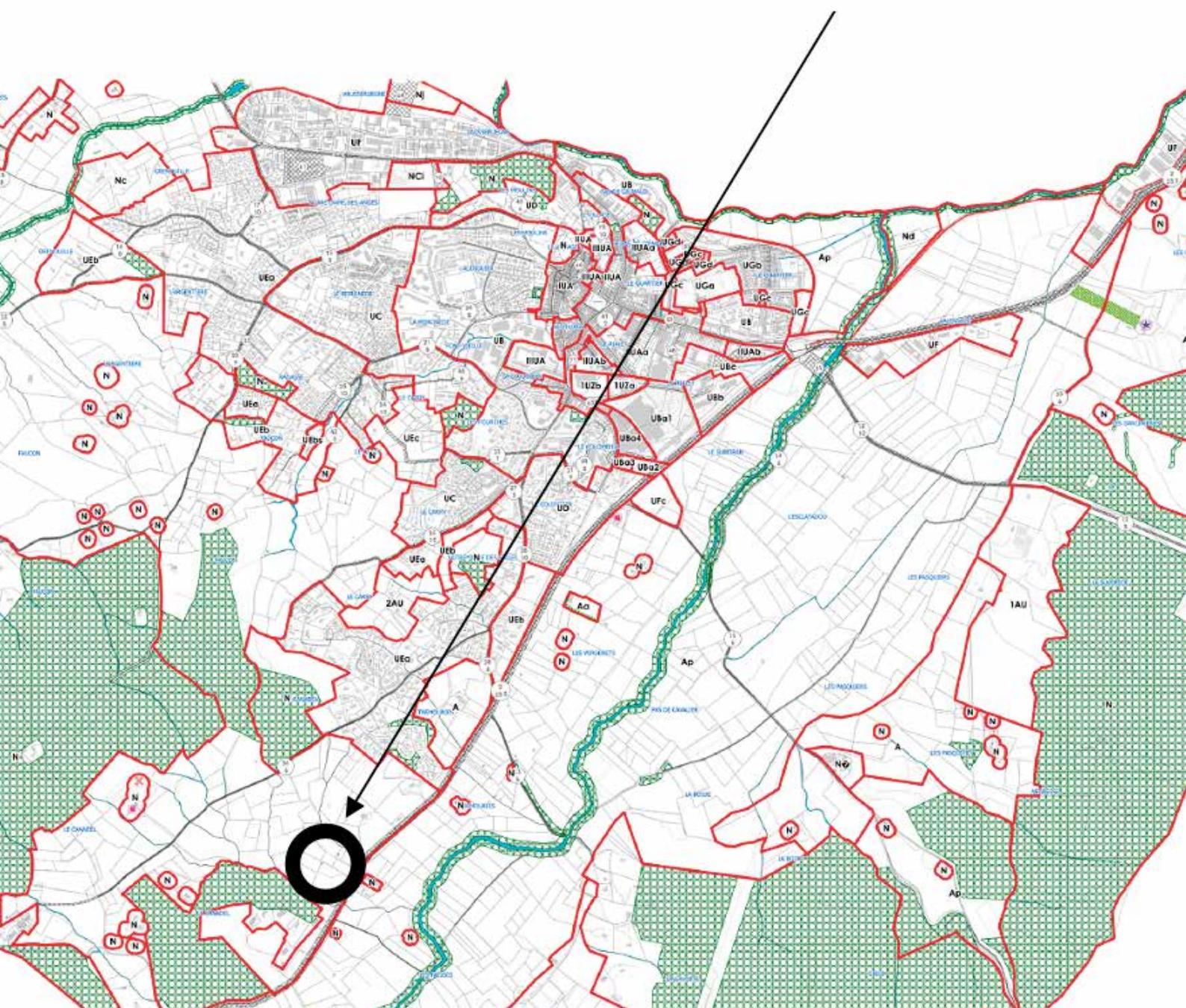
« Ce drame nous a tous très touchés »

“ J'ai ma propre entreprise de maçonnerie à Cogolin et je suis vice-président de l'APA, l'association des artisans du parc d'activités Saint-Maur. Je fais également partie du conseil pastoral, du conseil économique de la paroisse et j'en gère la partie événementielle avec Messieurs Nicolas et Dal Soglio. Afin de contribuer à la collecte, j'ai tout de suite sollicité le Président de l'APA Monsieur Valente, mais aussi son secrétaire et son trésorier, Messieurs Sérignac et Gazérian, pour que l'on débloque des fonds afin d'acheter des couettes. Tous ont été très réactifs et ont accepté de suite, ce qui nous a permis de faire don de cinq couettes neuves pour les sinistrés. Afin d'apporter un soutien logistique à l'opération, j'ai également proposé de mettre un véhicule à disposition de la Mairie. Il est normal de participer à cet élan de solidarité, ce drame nous a tous beaucoup touchés, et il est toujours bon de partager avec ceux qui en ont besoin. Cogolin a déjà connu les inondations, cela pourrait nous arriver demain de nouveau. »

DÉCLARATION DE PROJET N°1 VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DE PLU

La ville envisage la réalisation d'une plateforme de tri et de valorisation de déchets sur son territoire, dédiée aux déchets inertes du BTP et à certains déchets non dangereux, qui permettrait de répondre aux attentes de l'ensemble des usagers du golfe de Saint-Tropez. Envisagé sur une zone à caractère agricole, ce projet d'intérêt général fait l'objet d'une procédure de Déclaration de Projet valant mise en compatibilité de PLU. Une phase de concertation se déroulera du 19 novembre au 20 décembre 2020, et sera suivie après saisine de l'autorité environnementale (MRAE) et examen conjoint des personnes publiques associées, d'une enquête publique avant approbation.

Site du projet



Un projet d'intérêt général

Cette installation permettrait de venir en renfort aux deux plateformes déjà existantes, situées sur les territoires de Sainte-Maxime et de Cogolin. En effet, ces dernières, qui ont débuté avec une faible activité, ont vu celle-ci augmenter au fil des ans. Classées sous le régime de la simple déclaration, elles se sont retrouvées soumises à autorisation préfectorale. Des dossiers de régularisation en vue de poursuivre l'exploitation de leurs installations ont été demandés par l'autorité préfectorale. Le projet de plateforme de tri et de valorisation sur la commune de Cogolin vise alors à répondre à un objectif multiple : aménager une plateforme dont les capacités en termes de volumes et de diversité de déchets valorisés répondront de manière effective aux besoins de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez, d'autre part, de moderniser le circuit de collecte des déchets ainsi que l'image associée à ces filières, en visant un taux de réemploi supérieur à 80%. L'aménagement de cette plateforme permettra dans le même temps de lutter contre les décharges sauvages et les sites illégaux.

La mise en comptabilité du PLU

Le secteur de projet envisagé est situé au lieu-dit « Le Rayol » sur les parcelles cadastrées AX n°105, 106, 113 et 114, représentant une superficie de 22 277 m². Le site se situe au sud-ouest de la commune, en bordure de la route Départementale 98 et appartient à un propriétaire privé. Cette zone revêt un caractère agricole au sein du PLU en vigueur. Cette dernière est destinée à l'activité agricole (zone A au PLU) où seules sont autorisées les constructions et ouvrages directement nécessaires à une exploitation agricole. Il est donc nécessaire de faire évoluer le règlement afin d'autoriser cette installation. S'agissant d'un projet d'intérêt général, une procédure de Déclaration de Projet valant mise en compatibilité de PLU est lancée. Celle-ci fera l'objet d'une Evaluation Environnementale. Il s'agira de mener une évaluation des effets potentiels ou avérés sur l'environnement de la Déclaration de Projet. Cette démarche impose un principe d'auto-évaluation, de prise de conscience et de responsabilisation face aux grands projets de planification urbaine. Conformément au Code de l'Environnement, l'évaluation Environnementale fait l'objet d'un avis spécifique du Préfet en tant qu'autorité environnementale qui porte sur la qualité de l'évaluation et aussi sur la prise en compte effective de l'environnement dans le document.

SONT ENVISAGÉS POUR CE PROJET :

- **Une zone d'accueil** dotée d'une emprise au sol d'environ 500 m², avec une hauteur maximum de 6m. Une voie d'insertion depuis la RD 98 est prévue. La zone d'accueil comprendra une zone de stationnement, une zone de bascules (afin de contrôler la qualité des entrants) et un bâtiment dédié au personnel (vestiaires et sanitaires notamment).
- **Une zone dédiée aux déchets inertes.** Cette zone, est constituée d'un d'espace de 5000 m² destiné aux matériaux bruts recyclables, d'une zone de 300 m² de concassage/criblage, ainsi que d'espaces de stockage de différents matériaux recyclés : sables, gravillons, ballasts et GNT (Graves Non Traités).
- **Une zone dédiée aux déchets non dangereux (DND).** Il s'agit d'un espace de broyage de bois et de végétaux, mais aussi de tri mécanisé de divers déchets non dangereux et une évacuation vers les filières de valorisation.
- **Une insertion du projet dans son environnement.** L'ensemble du projet a été conçu afin de limiter les nuisances. De même pour réduire les poussières, les pistes et les stocks seront arrosés afin de limiter les nuisances sonores. Une attention particulière sera apportée à l'intégration paysagère des diverses zones afin de limiter l'impact visuel et privilégier l'intégration dans l'environnement existant.

CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

Afin d'associer le public à l'élaboration de ce projet, il a été décidé de soumettre ledit projet à **concertation préalable du 19 novembre au 20 décembre 2020** selon les modalités suivantes :

- mise à disposition d'un registre en mairie ;
- mise à disposition d'une note de synthèse présentant le projet de plateforme de tri et de valorisation des déchets.

Quinze jours avant le début de la concertation, le public a été informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée, sur le site internet de la commune et par voie d'affichage en mairie de Cogolin.

A l'issue de cette concertation, le bilan sera rendu public et le conseil municipal indiquera les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.

Les étapes de la procédure à l'issue de la concertation

La déclaration de projet fera l'objet d'une évaluation environnementale. La procédure de déclaration de projet est décrite par l'article L.153-54 à L.153-59 du code de l'urbanisme qui prévoit que :

- Le dossier de déclaration de projet doit faire l'objet d'un examen conjoint de l'État, de l'établissement public de coopération intercommunal compétent et des personnes publiques associées avant sa mise à l'enquête conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme ;

- Le projet de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme est soumis à l'enquête publique par le maire de la commune conformément à l'article L.153-55 du code de l'urbanisme ;
- La mise en compatibilité du document d'urbanisme, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et du résultat de l'enquête, est approuvée par déclaration de projet prise par délibération du conseil municipal.





HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Ouvert le dimanche matin
pendant la période estivale



6, avenue Sigismond Coulet
83310 COGOLIN
Tél.: 04.94.55.09.20



Brasserie Corse & pizzeria

Sur place à emporter et livraison

Ouvert jusqu'au 30 décembre

04 94 81 31 54

13 Quai de la Galiote - Les Marines de Cogolin
83310 COGOLIN
www.plecorse.com



La société France Régie Éditions et la municipalité
remercient tous les annonceurs de leur aimable
participation à la réalisation de ce bulletin.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain bulletin :

01 41 53 00 90

LES PIPES DE COGOLIN EN VIEILLE BRUYÈRE

Courrieu - Fils
Maître Pipier

Coffrets à cigares
St-Dupont



04 94 54 63 82
42 & 58 av. Georges Clémenceau
BP 85
83310 COGOLIN

CCFF : PRENONS SOIN DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL !

Le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) de Cogolin devrait prochainement faire l'objet d'une délibération en conseil municipal et voir le jour au cours du printemps 2021. Vous souhaitez contribuer à la préservation du patrimoine naturel et forestier cogolinois ? Inscrivez-vous dès à présent pour devenir bénévole au sein du CCFF !

• QU'EST-CE QU'UN CCFF ?

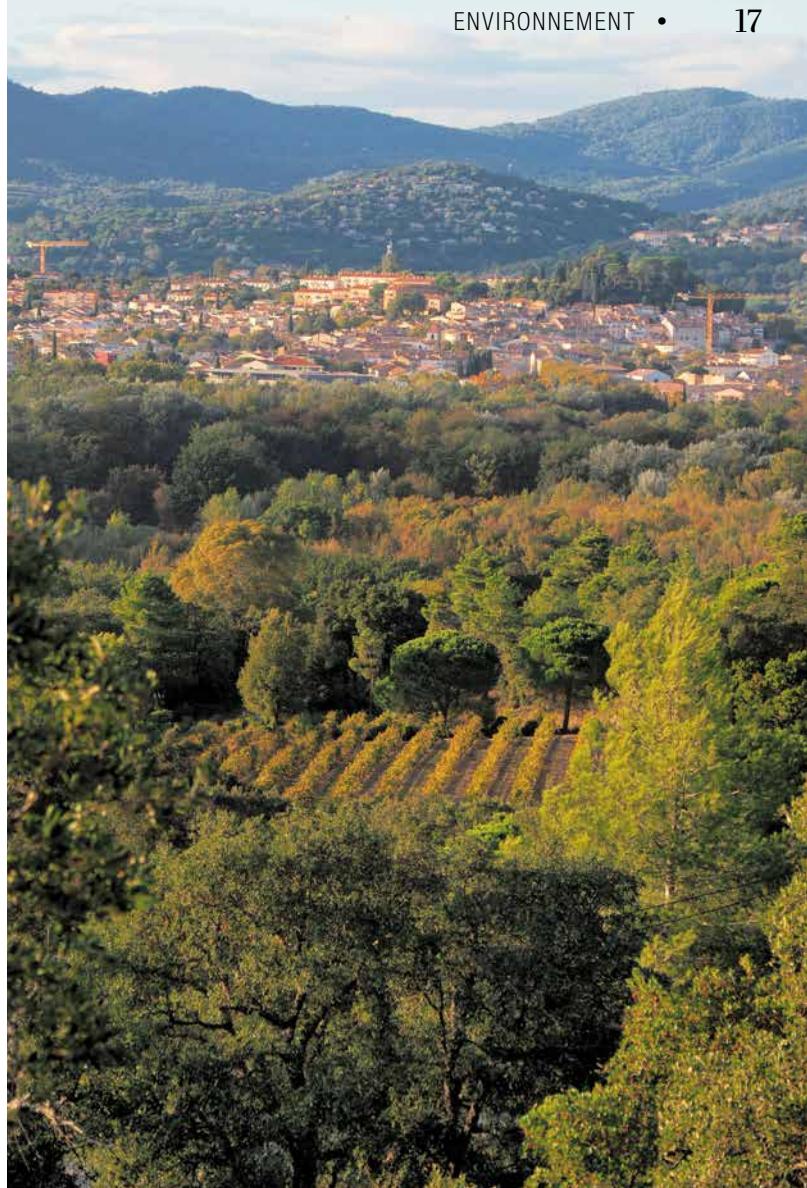
Le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) est présent dans la plupart des départements littoraux et forestiers du Sud de la France. Les membres de ce comité sont tous bénévoles et font partie intégrante du dispositif départemental de prévention et de l'aide aux services de lutte en cas de sinistre.

• COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Le CCFF est mobilisé toute l'année pour protéger les Cogolinois. Composé de femmes et d'hommes qui, sous l'autorité du Maire, œuvrent bénévolement et principalement à la prévention et à la protection de nos massifs forestiers, il est intégré au dispositif officiel des secours et dispose de moyens matériels pour effectuer ses missions.

• QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Les principales sont : la surveillance des massifs forestiers, l'information et la sensibilisation du public, la détection précoce des feux naissants et l'aide aux services de secours en cas de sinistre (notamment le guidage des pompiers qui bénéficient de leur connaissance précise et à jour du territoire communal). Leurs interventions comprennent également, hors saison : l'évaluation de l'état des pistes et leur praticabilité en cas d'intervention des sapeurs-pompiers, le contrôle des citernes pour un remplissage ou un complément par les sapeurs-pompiers, le contrôle de la signalétique sur les pistes.



Le saviez-vous ?

Les CCFF sont regroupés au sein d'associations dont les principales missions sont l'animation et la formation des bénévoles. Des stages sont régulièrement organisés. Des moyens techniques sont également fournis (vêtements, cartes, brochures, moyens radio, véhicules de surveillance équipés de motopompes et de réserves d'eau pour, le cas échéant, attaquer les feux naissants). Plus d'infos sur : www.adccff83.org/

You souhaitez faire partie des bénévoles du CCFF de Cogolin ?

Pour ce faire, vous devez être agé(e)
de plus de 18 ans et être titulaire du permis de conduire
depuis plus de 2 ans
(ne pas être sous le coup d'une suspension de permis).

Pour postuler, prenez contact par mail auprès de :
premieradjoint@cogolin.fr

VENTE À EMPORTER • COFFRETS CADEAUX • DÉGUSTATION

*Pour vos cadeaux de fin d'année ou autres événements,
l'équipe de La Cave de Bacchus vous conseille et vous propose une sélection de vins
adaptée à vos envies et à votre budget.*

43T Avenue Georges Clémenceau
Ouvert du mardi au samedi de 17h à minuit
07.78.75.79.05

Mail : cavedebacchus83@gmail.com
❻ : lacavedebacchuscogolin
❺ : lacavede_bacchus

CAMILLE
albane
PARIS

VOTRE BEAUTÉ SIGNÉE CAMILLE ALBANE

Les **experts** du salon Camille Albane **Cogolin** vous offrent un accueil personnalisé dans un cadre intime et convivial pour vous faire découvrir les dernières **tendances coiffure et maquillage**.

L'équipe de votre salon met tout son talent au service des valeurs de la marque pour **révéler la beauté de chaque femme** et satisfaire ses envies dans les moindres détails.

Venez vivre un moment unique de bien-être dans votre salon Camille Albane Cogolin grâce au savoir-faire des **coiffeurs-coloristes-maquilleurs** et bénéficiez de leurs précieux conseils pour trouver les produits qui vous correspondent.

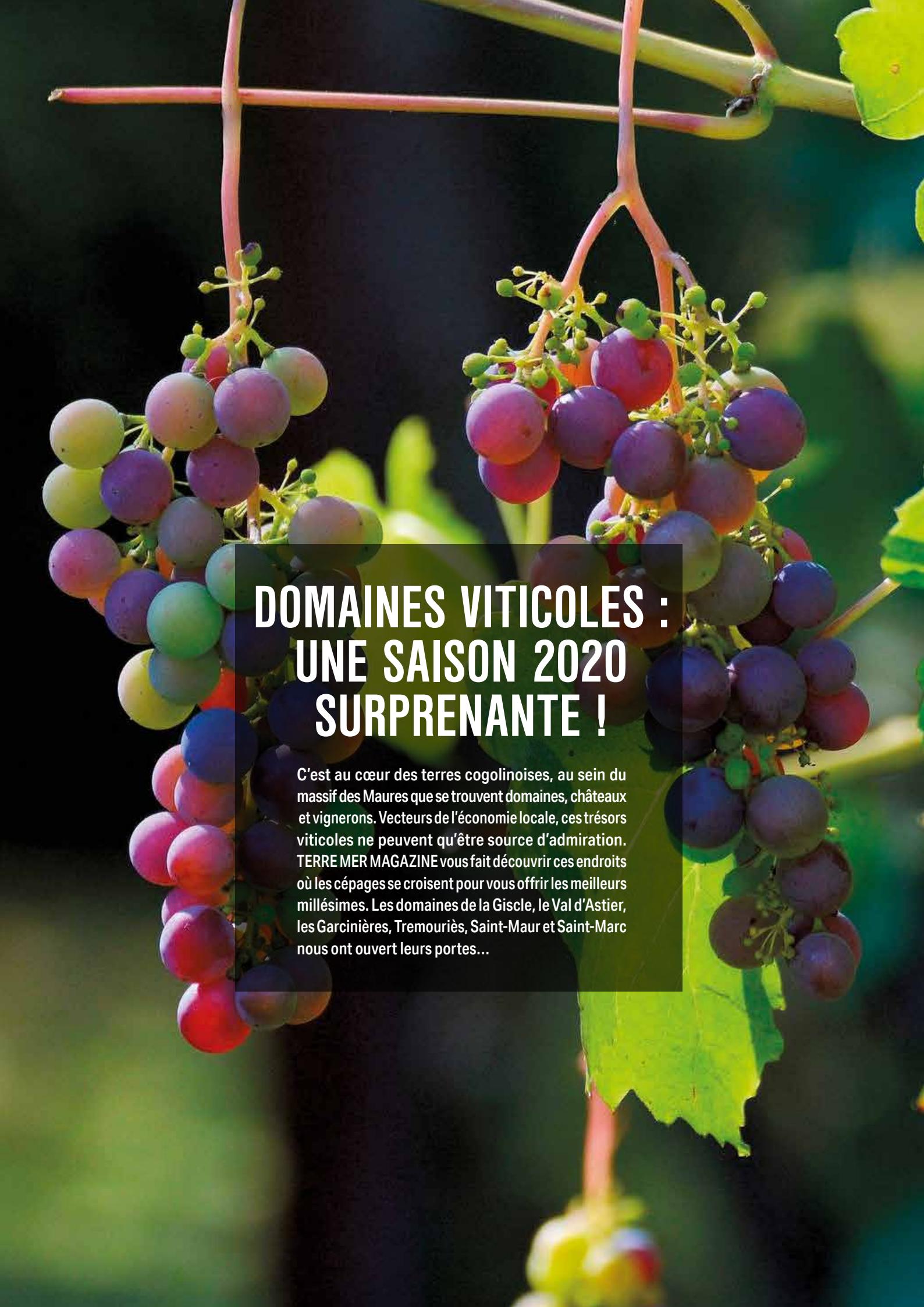
COIFFEUR
COLORISTE
MAQUILLEUR

13, avenue Georges Clémenceau - Cogolin - **04 27 50 23 78**

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h

Prise de rendez-vous en ligne : [//salon.camillealbane.com/salon-coiffure/cogolin/](http://salon.camillealbane.com/salon-coiffure/cogolin/)





DOMAINES VITICOLES : UNE SAISON 2020 SURPRENANTE !

C'est au cœur des terres cogolinoises, au sein du massif des Maures que se trouvent domaines, châteaux et vignerons. Vecteurs de l'économie locale, ces trésors viticoles ne peuvent qu'être source d'admiration. TERRE MER MAGAZINE vous fait découvrir ces endroits où les cépages se croisent pour vous offrir les meilleurs millésimes. Les domaines de la Giscle, le Val d'Astier, les Garcinières, Tremouriès, Saint-Maur et Saint-Marc nous ont ouvert leurs portes...

Les domaines viticoles mis à rude épreuve

«Nous avons perdu plus de 90% de notre chiffre d'affaires» : voici la phrase la plus récurrente que nous avons entendue au cours de nos interviews TERRE MER magazine. Les mois de mars, avril et mai 2020 resteront synonymes d'inquiétude et de frayeur. Cette crise sanitaire de la COVID-19 a sans doute fait imaginer le pire des scénarios pour nos domaines viticoles qui nous révèlent aujourd'hui les impacts financiers de celle-ci. D'une part, les ouvriers agricoles n'ont pas cessé de travailler pendant le confinement. Eh oui ! les vignes ont continué de pousser. L'arrêt total de l'activité était impossible pour les vignerons. D'autant plus qu'ils n'ont pas pu bénéficier de l'aide au chômage partiel proposée par l'état. D'autre part, les difficultés en cave se sont cumulées. Les clients ne venaient plus en direct au caveau de vente, les cafés-hôtels-restaurants étaient fermés, et l'export quasi à l'arrêt. Ce sont tous ces facteurs qui expliquent la perte considérable de chiffre d'affaires. De plus, cette année les vendanges sont arrivées de manière précoce. Du fait d'un temps particulier, le raisin a mûri beaucoup plus vite. En raison de l'épidémie, les cuves étaient encore remplies de vin. Pour y remédier, il leur a fallu écouter le stock en « vrac » pour faire la place au nouveau millésime.



« Un casse-tête » pour sauver leurs domaines

Du travail et des heures de réflexion, c'est ce qui a été nécessaire pour tenter de compenser cette baisse de chiffre d'affaires. Tous ont mis en place diverses actions dans l'espoir de minimiser les pertes. La plupart ont pris conscience qu'un site internet marchand est désormais indispensable. Être présent sur internet était encore lointain pour certains, mais la crise sanitaire a permis d'accélérer ce développement. Le château des Garcinières et le domaine de la Giscle en ont fait l'expérience ! Les ventes via ce canal ont très bien fonctionné, ces derniers sont ravis ! Nous retrouvons également des domaines qui ont diversifié leur activité. Le domaine du Val d'Astier a proposé des paniers de fruits et légumes frais cultivés directement sur place, dans le « jardin d'Ellen ». Le Château de Trémouries a établi un « drive » devant la boutique où les clients devaient simplement rester dans la voiture et descendre leur fenêtre pour acheter les produits ! Le château Saint-Maur, quant à lui, a profité du confinement pour fabriquer du stock et mettre en place son programme pour la saison d'hiver. Et, c'est avec beaucoup d'étonnement qu'ils ont finalement pu réaliser une très bonne saison estivale dans le Golfe de Saint-Tropez.

LA VIE VITICOLE AOC CÔTES DE PROVENCE EN CHIFFRES-CLÉ

- N°1 mondial du rosé : le Var est le premier producteur mondial de vin rosé.
- 420 caves particulières
- 42 caves coopératives
- 18 Crus Classés Côtes de Provence
- Sur Cogolin :
- 6 domaines viticoles (dont 1 Cru Classé)
- 1 cave coopérative avec 270 adhérents (Cogolin-Grimaud)

Sources: <https://www.var.fr/tourisme/les-vins-varois>; Fédération des caves coopératives du Var



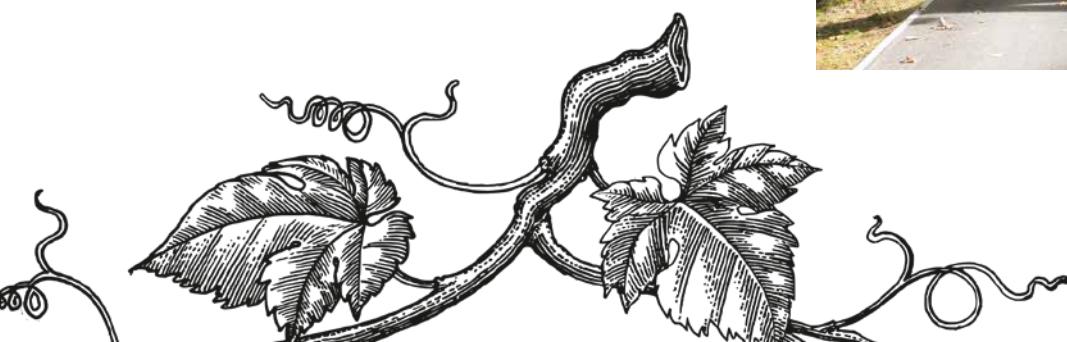
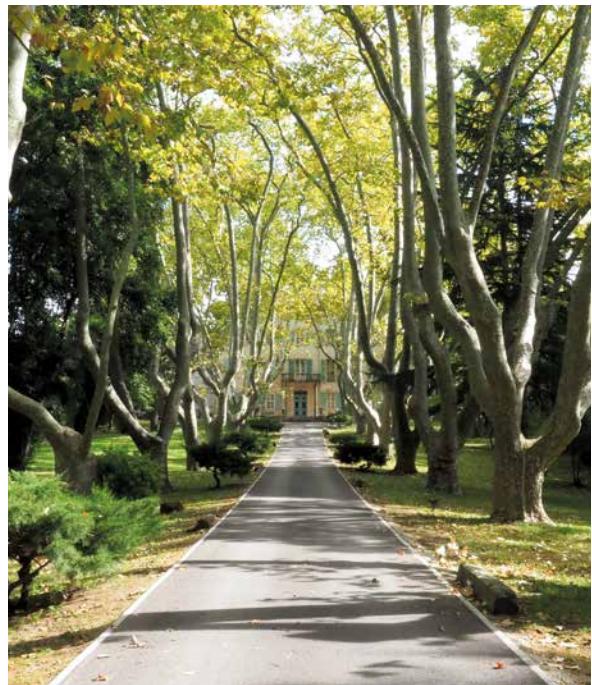
GARCINIÈRES

Stéphanie Valentin Bonnant représente la 5^e génération de ce majestueux domaine familial. « *Notre plus grande peur, c'est que nos enfants ne puissent pas reprendre le domaine à cause des taxes sur les droits de succession qui sont exorbitantes. Nous espérons que la loi évolue prochainement...* » « *Nous sommes labellisés « Vigneron indépendant » et nos 17 hectares sont bio avec une production d'environ 50 000 bouteilles par an. Le coût de production de nos vins bio est de 20% supérieur à la culture classique, dite raisonnée.* »



TREMOURIES

La famille Mercier Valentin est à la tête de ce traditionnel domaine provençal depuis plus de 22 ans. « *Nos 8 hectares de vignes nous permettent de fabriquer un vin de qualité avec une production à taille humaine d'environ 4 000 bouteilles par an, et une vente en « vrac » adaptée selon la demande. Notre clientèle se compose essentiellement de particuliers qui aiment se rendre au château pour découvrir et déguster nos cuvées et nos huiles d'olive.* »





CHÂTEAU SAINT-MARC

Racheté en 2000 à Masayoshi Miyamoto, le Château Saint-Marc est depuis 2017 en conversion vers l'agriculture biologique sous certification ECOCERT. Le domaine compte près de 8 hectares de vignes AOP Côtes de Provence et cette année, la récolte est entièrement vendangée en agriculture biologique ! Le confinement a eu un impact assez limité sur les ventes, mais la météo, quant à elle, avec le gel et la grêle, a eu une incidence sur les vignes et la perte de récolte s'élève à 25%.



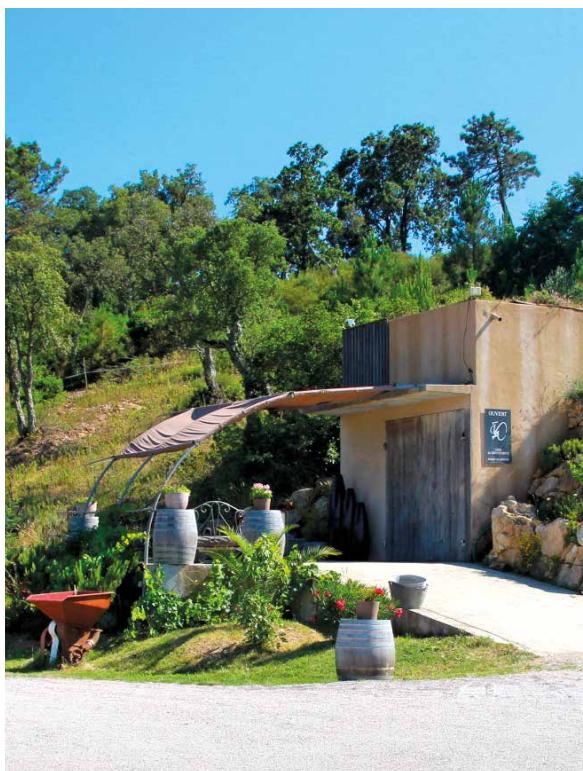
DOMAINE DE LA GISCLE

L'histoire commence au XVI^e siècle ... et c'est dans les années 85 que Pierre Audemard et sa femme Monique ont lancé la vente en bouteille. Aujourd'hui, avec l'aide de leurs deux filles Angélique et Camille et leurs 45 hectares de vignes, le domaine vend 90% de sa production en direct. « *Ce que veulent nos clients, c'est venir au caveau pour trouver notre vin ! Pendant le confinement, nous sommes passés de 90% de vente à quasi 0%. Les différentes actions que nous avons mises en place et la belle saison nous ont permis de rattraper la perte jusqu'à -4,6%* ».



VAL D'ASTIER

C'est en 2003, au cœur du Massif des Maures que la famille Seignez a créé le domaine viticole du Val d'Astier. Aujourd'hui, Bruno, Ellen et leurs enfants Arthur et Laure travaillent plus de 24 hectares de vignes pour produire entre 60 000 et 80 000 bouteilles par an, avec une partie de la production en vrac. « *Le confinement a eu un réel impact sur nos ventes car nous travaillons à plus de 60% avec les restaurateurs locaux. Tout était à l'arrêt ! Le déconfinement n'a malheureusement pas permis de rattraper les 3 mois de pertes...* »



CHÂTEAU SAINT-MAUR

Rêve, plaisir, expérience : le domaine de Roger Zannier se positionne aujourd'hui dans le luxe avec un chai de haute technologie qui lui permet la vinification de 5 000 hectolitres. Il fait partie des 18 rares domaines de Provence à bénéficier de l'appellation Cru Classé dont Marc Monroe est très fier : « *C'est une vraie valeur ajoutée pour nous et nos clients ! Nous travaillons à plus de 50% avec les cafés-hôtels-restaurants, et à 25% à l'export et en vente directe.* »





LA VIGNE COGOLINOISE : UN TERROIR FIÈREMENT DÉFENDU

Avec ses magnifiques couleurs variant au gré des saisons, le vignoble local a une place de choix dans le paysage de la cité du coq. Une place chérie par le plus grand nombre et qui influe sur les Cogolinois depuis près de 2600 ans.

La vigne, l'une des trois mamelles de l'agriculture

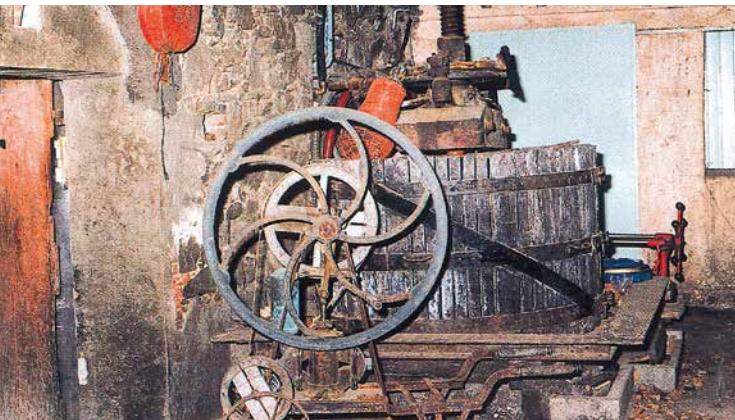
Les premières traces du travail de la vigne remontent au XVe et XVIe siècles – on peut notamment lire qu'en 1575, il est permis de tuer les cochons et les chiens qui pénètrent dans les cépages – et en 1786, des écrits avancent que les Consuls de l'époque renoncent à un impôt sur le vin. Au début des années 1800, la vigne fait partie des trois mamelles de l'agriculture cogolinoise avec le blé et l'olivier. Le village, toutefois – et à l'image de tous ceux que compte le Golfe – vit en autarcie. Les voies de communication sont précaires et peu nombreuses... À cette époque, les terres sont partagées en petites exploitations familiales et les légumes côtoient le raisin en poussant entre les sillons qui séparent les ceps : la moindre parcelle est cultivée du fait de sa rareté. Le travail des paysans est dur et rien ne semble jouer en leur faveur. Le blé est attaqué par le ver, les prés sont inondés et le vin – qui se conserve mal – est fortement concurrencé par le vin italien et espagnol.

Le XIX^e siècle et l'essor du vignoble

Jusqu'au XIX^e siècle – le raisin n'étant cultivé que sur les coteaux et dans les plaines non inondables – la vigne est bien moins étendue que les terres céréalières. Le travail reste totalement artisanal et le rendement est faible, à savoir 6 à 7 hectolitres par hectare. Le vin, alors destiné à la consommation locale, n'a pas la qualité qu'on lui connaît aujourd'hui. La donne va changer quelques années plus tard puisqu'avec l'arrivée du chemin de fer et l'ouverture des routes, le vignoble prend vite la prééminence sur les autres productions agricoles. D'autres régions françaises produisant des céréales à bien meilleur coût, le vin devient plus rentable que le blé. Incroyable malchance, le parasite Phylloxéra choisit cette période pour envahir le vignoble varois et le faire disparaître dans son ensemble dès 1870 ! La guerre contre le Phylloxéra dure près de dix ans et les agriculteurs en viennent à bout au terme d'une lutte acharnée...

Des crus aujourd'hui régulièrement médaillés

C'est alors qu'une nouvelle technique de greffe de plants américains débarque sur rivage de la Grande Bleue : résistantes au parasite, ces boutures sont même distribuées gratuitement par le Département en 1882. Galvanisé par cette réussite, le premier Syndicat des Vignerons du Golfe naît en 1887 à Cogolin et la renaissance des vignes s'achève au début des années 1900, aidée par l'implantation en 1907 du Crédit Agricole. Cogolin et Grimaud comptent à cette époque 950 hectares de vignoble, le rendement en 100 ans est multiplié par 3 voire 4 ! En 1912, la coopérative vinicole est fondée et la viticulture entreprend une mécanisation progressive. La productivité et la qualité sont très vite au rendez-vous. Les cépages Tibourens, Syrah, Cinsault, Carignan et Mourvèdre sont désormais des noms qui chantent la Provence... Aujourd'hui, les rouges, rosés et blanc rivalisent avec les meilleurs crus et sont même régulièrement médaillés dans les plus grands concours agricoles nationaux ([lire aussi rubrique Vie économique en pages précédentes](#)). La vigne cogolinoise est plus que jamais un terroir fièrement défendu !



COOPÉRATIVE VINICOLE : UN ATOUT DE TAILLE

Née deux ans avant le début de la première guerre mondiale, la coopérative connaît des débuts difficiles. Toutefois, l'essor viticole aidant, le Conseil d'Administration décide dans les années 1920 d'agrandir la cave. Les 92 viticulteurs de l'époque produisent pour la première fois vin rosé, blanc et rouge. Dans les années 30, l'électricité permet ainsi aux viticulteurs de produire près de 15 000 hectolitres de vin par an.

Malheureusement, les gelées catastrophiques du printemps 1938 ruinent tout espoir de récolte et s'ensuit presque aussitôt – pour cause de second conflit mondial – la mobilisation de nombreux viticulteurs ainsi que des chevaux nécessaires à la culture. Malgré cet épisode, la production reste stable et c'est à cette période que naît le Syndicat de Défense des Côtes de Provence qui fixe les conditions à remplir pour l'appellation Côte de Provence.

La cave s'agrandit deux fois en six ans - en 1953 et 1958 - pour accueillir les 260 viticulteurs cogolinois.

Dès 1960, les effets de la production intense se font sentir et les professionnels cherchent des solutions à la crise qui approche. L'Union des Maures - qui regroupe 24 caves et donc producteurs de la région - présente un quart de la production varoise et cherche des économies de fonctionnement en se rapprochant de la cave de Grimaud en 1972. Cette même année, la coopérative vinicole de Cogolin devient la Cave des Vignerons de Cogolin et en avril 1977, les Côtes de Provence accèdent en AOC.

Si la pression touristique et le vieillissement des agriculteurs - trop peu souvent remplacés par leurs enfants - font diminuer les récoltes à vinifier, la coopérative - après de nombreuses tentatives de rapprochement – finit tout de même par fusionner avec Grimaud en 2013. Aujourd'hui, 270 adhérents en font partie répartis sur 950 hectares. La production est d'environ 50 000 hectolitres annuels.

ÉTAT CIVIL : UN SERVICE INDISPENSABLE AUX MULTIPLES FACETTES

Le service état civil de la ville ne compte que trois agents et pourtant ... Les missions qui lui incombent sont aussi nombreuses qu'incontournables. Chargé d'acter les naissances, mariages et décès, ce service public joue également un rôle prépondérant dans l'accompagnement de vos démarches administratives.



Naissances, mariages et décès

L'officier d'état civil réceptionne les déclarations de naissance, décès et reconnaissance parentale en vue d'établir les actes correspondants. Il assure la tenue des registres officiels et appose les mentions marginales (divorce, adoption, mariage, changements de prénoms, etc...) Il est également sollicité pour constituer les dossiers de mariage, PACS, baptêmes républicains etc., délivre les livrets de famille et procède au recensement militaire des jeunes à partir de 16 ans. C'est également lui qui communique les autorisations diverses concernant le domaine funéraire et qui dresse les décès et transcriptions : il vous accompagne dans toutes vos démarches administratives dans le cadre d'un décès.

Pièces d'identité, attestations d'accueil et regroupements familiaux

Pour tout ce qui concerne les cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et cartes grises, le service propose également sur rendez-vous ses conseils et un accompagnement des administrés dans leurs démarches en ligne sur le site de l'ANTS. Il enregistre également les demandes d'attestations d'accueil : un étranger souhaitant venir en France pour une visite privée inférieure à 3 mois doit présenter un dossier complet. Enfin, l'état civil interfère dans la procédure de regroupement familial, qui permet à un étranger de faire venir, sous certaines conditions, les membres de sa famille proche. Un ensemble de missions scrupuleusement suivies par le service, sous l'oeil attentif de son adjoint Patrick Garnier.



LES MARIAGES EN TEMPS DE COVID-19

Seuls 9 mariages ont pu être célébrés cette année en raison de la crise sanitaire. En effet, suite au confinement du 17 mars, les célébrations n'ont pu reprendre en mairie que le 2 juin dernier. 7 mariages ont été reportés (2 avant la fin de l'année 2020 et 5 courant 2021). Concernant le dispositif mis en place lors des cérémonies, 15 personnes* sont admises dans la salle des mariages, ainsi que deux élus et un officier d'état civil. Le port de masque est obligatoire.



Le saviez-vous ?

Certains formulaires peuvent encore être retirés en mairie mais les administrés doivent ensuite s'orienter vers d'autres administrations ou accomplir eux même les formalités. Sont concernés : les dossiers de permis de conduire avec avis médical, les autorisations de sortie du territoire, les certificats de cessions, les dossiers de demande d'acquisition de la nationalité française, les Document de Circulation pour Etranger Mineur (DCEM), etc.

* Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.



PATRICK GARNIER,
Délégué à l'État civil.

« Je suis adjoint délégué à l'état civil depuis mars 2014. Le domaine, avec les mystères de la filiation notamment, me passionne. J'ai même réussi à remonter mon arbre généalogique à Cogolin du côté de ma grand-mère jusqu'en 1804 ! Marié, père et grand-père de 70 ans, je suis un Cogolinois pure souche : je suis bien implanté dans la vie associative locale également puisque je suis président du club de tir depuis 1997. J'aime la vie de mon village. C'est donc très logiquement que pour ma retraite de policier national, j'ai émis le souhait auprès de Marc Etienne Lansade, dès son premier mandat, d'obtenir cette délégation. Comme le veut la loi, nous sommes le seul service à pouvoir accéder aux registres en archives. Nous avons pour projet d'embellir la salle des mariages avec un mobilier et des fresques provençaux. Le déménagement du service, dès 2021, au rez-de-chaussée de l'ancien Crédit Agricole - situé à l'angle du boulevard Gambetta et de l'avenue du Général de Gaulle - facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite, personnes âgées ou en difficulté ainsi qu'aux mamans avec poussette et autres. Je suis et je reste au service de ma ville, présent tous les matins dans le service et à disposition des Cogolinois qui voudraient me rencontrer ! »

LES CHIFFRES DU SERVICE EN 2019

Naissances sur la commune : 0

Reconnaissances : 23

Avis de naissances : 128

Mariages : 42 ; PACS : 29

Décès : 49 ; Transcriptions de décès : 66

Recensements militaires : 133

Attestations d'accueil : 51

Regroupement familial : 3



2020, ANNÉE DE GAULLE : UNE EXPOSITION DÉDIÉE À LA VOIX DE LA FRANCE

Organisée par l'Association Varoise de l'Appel du 18 juin et la Ville de Cogolin sous l'impulsion de Christiane Lardat, adjointe à l'Enfance et représentante de l'association, l'exposition « Charles de Gaulle – Une passion pour la France » vous fait (re)découvrir la vie du grand homme du 17 au 25 novembre au Château.



Dans le cadre de l'année de Gaulle – en cette année 2020, on célèbre en effet le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, le 130^e anniversaire de la naissance du Général de Gaulle ainsi que le 50^e anniversaire de sa mort - la Ville accueille une exposition entièrement dédiée à celui que l'on surnomme encore aujourd'hui « La voix de la France »*. Par le biais de 71 panneaux relatant des éléments biographiques, présentant de nombreuses photos ayant pour sujets la vie militaire, politique ou encore l'héritage que le Général nous a transmis, cette exposition permet aux visiteurs de partir à la (re)découverte de celui qui fut notamment Président de la République française de 1959 à 1969. Destinée à tous les publics, les plus jeunes pourront également y découvrir une reproduction du Général de Gaulle grandeur nature ainsi qu'un quizz ludique sur sa vie.

Le saviez-vous ?

Le but de l'Association Varoise de l'Appel du 18 juin, coorganisatrice de l'exposition au Château, est de perpétuer l'esprit de la résistance et l'attachement à la liberté par la réflexion et l'action. Pour Louis Fiori, son président : « *Cet appel a eu un impact formidable et une résonance sans précédent (...) : il est aussi le plus bel héritage que nous laisse le Général de Gaulle avec une certaine idée de la France et de sa grandeur.* »

Exposition Charles de Gaulle – une passion pour la France

**Du mardi 17 au vendredi 20 novembre et du mardi 24 au mercredi 25 novembre,
de 10h à 12h et de 14h à 17h au Château - Entrée gratuite.**

* L'appel du 18 Juin est le premier discours prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. Ce texte est un appel à tous les militaires, ingénieurs ou ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique à se mettre en rapport avec lui pour continuer le combat contre l'Allemagne et où il prédit la mondialisation de la guerre.



Aux Délices d'Anaïs



Pensez à commander le plus tôt possible vos bûches,
mignardises salées et sucrées
pour vos fêtes de fin d'année !!!

06 27 59 01 01

Bûches glacées, entremets ou roulées

Mignardises et appéritifs

Tout est fait maison...

de A à Z!!!



79 Rue Carnot - 83310 COGOLIN



**28-29
NOVEMBRE**
10h-18h – Gratuit

**expo
playmobil**



REPORTÉ



CENTRE CULTUREL MAURIN DES MAURES
Avenue Georges Clemenceau - 83310 Cogolin

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
www.cogolin.fr

DÉCEMBRE

CES ANIMATIONS SONT PROGRAMMÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.

LE CHÂTEAU FERMERA SES PORTES DU 26 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER 2021.

EXPOSITIONS

DU 4 AU 24 DÉCEMBRE

Exposition des Peintres de Cogolin

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Au Château

ANIMATIONS

DU 19 AU 31 DÉCEMBRE

Noël Féérique

Programme à venir

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Feu d'artifice - spectacle de pyrotechnie

19h - Place de la République

JEUDI 31 DÉCEMBRE

Soirée Cabaret

Mettez-vous sur votre 31 !

19h - Entrée 15 €
Centre Maurin des Maures
Billetterie au Château

JEUDI 31 DÉCEMBRE

Feu d'artifice

Spectacle de pyrotechnie

20h30 - Tiré depuis le stade de foot

CONFÉRENCE

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Conférence de Boris Cyrulnik

16h - Centre Maurin des Maures

ATELIERS

TOUS LES MERCREDIS

Atelier créatif

« Les bricos de coco »

Pour les petits de 5 à 10 ans

De 10h à 11h - Au Château

Gratuit, sur inscription

au 04 94 95 27 14 ou à serviceculture@cogolin.fr

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Atelier « parlons BD »

De 14h30 à 15h30

Médiathèque

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Atelier de création de BD avec Lobé

De 14h à 16h - Médiathèque

Matériel fourni - Gratuit

6 personnes maximum

Inscriptions : 04 94 54 64 57 - mediatheque@cogolin.fr

MEDIATHÈQUE

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

L'heure du conte

De 14h à 15h - Médiathèque

Gratuit- Réservation

obligatoire

JANVIER 2021

CES ANIMATIONS SONT PROGRAMMÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.

ATELIERS

TOUS LES MERCREDIS

Atelier créatif

« Les bricos de coco »

Pour les petits de 5 à 10 ans

De 10h à 11h - Au Château

Gratuit, sur inscription

au 04 94 95 27 14 ou à serviceculture@cogolin.fr

SAMEDI 23 JANVIER

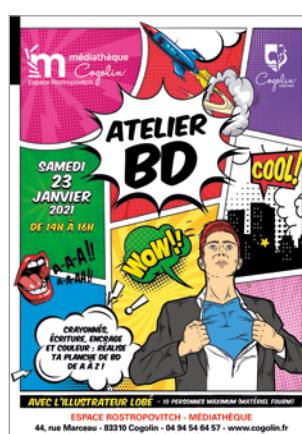
Atelier de création de BD avec Lobé

De 14h à 16h - Médiathèque

Matériel fourni - Gratuit

6 personnes maximum

Inscriptions : 04 94 54 64 57 - mediatheque@cogolin.fr



CÉRÉMONIE

MERCREDI 6 JANVIER

Cérémonie des vœux du maire

19h - Cosec Marcel Coulony

MEDIATHÈQUE

MERCREDI 6 JANVIER

L'heure du conte

De 14h à 15h - Médiathèque

Gratuit- Réservation

obligatoire



MARDI 26 JANVIER

Club lecture « à livre ouvert »

Mardi 26 janvier

De 15h à 16h - Médiathèque

À l'heure où nous bouclons cette édition, la programmation des animations est en cours de finition pour les différents services.
Restez connectés sur www.cogolin.fr et sur nos réseaux sociaux, [f Ville de Cogolin](#) et [Villedecogolin](#) !



Noël féérique

Du 19 au 31 décembre
à Cogolin



Forêt magique – Ateliers – Parades – Calèche

Tous les jours une surprise !

Samedi 19 décembre à 19h : spectacle de pyrotechnie place de la République

Programme complet sur www.cogolin.fr – Ville de Cogolin

EXCLUSIF

> COGOLIN Du T2 au T4



LOI
PINEL
Zone A
DÉFISCALISATION
IMMOBILIÈRE

04 94 05 32 16

URBAT.COM



Résidence

EDEN COGOLIN

Au cœur d'un cadre
d'exception

- Une adresse incontournable au cœur du Golfe de Saint-Tropez
- Dans un quartier résidentiel proche des accès et commodités : le centre-ville est à moins de 10 minutes à pied
- Une résidence intime avec seulement 26 appartements d'exception

- **T2** à partir de **202.500€***
- **T3** à partir de **262.500€***
- **T4** à partir de **420.000€***

*Prix indicatif TTC IVA 20% stationnement inclus - 1Prêt à Taux Zéro : Dispositif d'aide gouvernementale à l'accès à la propriété. En complément d'un prêt principal, il est réservé aux personnes physiques « primo accédantes », sous conditions de ressources et d'éligibilité. 2 Dispositif Pinel : voir conditions en espace de vente. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques, consultez le site www.urbat.com pour en savoir plus. Illustration non contractuelle - Urbat Octobre 2020 - RCS Montpellier 352 588 72.

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

CHÂTEAU
SAINT-MAUR
— CRU CLASSE —
GOLFE DE SAINT-TROPEZ
CÔTES DE PROVENCE

NOTRE OFFRE DE COFFRETS CADEAUX

Venez découvrir nos différentes compositions de coffrets et autres idées cadeaux à la boutique.

ZANNIER.COM
Retrouvez-nous sur



CHAQUE SOUVENIR
A UNE SAVEUR



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE : L'ART EN FÊTE AU CHÂTEAU ET À LA CHAPELLE



Le week-end des 19 et 20 septembre, les Cogolinois ont fait fi du mauvais temps et ont (re)découvert les expositions d'Henri Baviera au Château et de Corinne Kowalski et ses invités à la Chapelle. Visite commentée, musique, performance et expression corporelle ont ponctué la journée, en présence des nombreux artistes exposants. Parmi eux : Henri Baviera – peinture et gravure ; Ulpiano Carrasco – peintre ; Valérie deshayas – pastelliste ; François Fenoll – plasticien ; Dominique Galaury – peintre ; Jean-Marc Gibilaro – sculpteur ; Elia Kuhn : photographe ; Frédérique Maillart : sculpteur ; Jérôme Quilian : sculpteur designer.



LA CHANSON FRANÇAISE À L'HONNEUR

Samedi 3 octobre, les deux artistes du groupe Duo du Haut, à la contrebasse, à la guitare et au chant, ont joué avec la langue française, en reprenant de nombreux titres du répertoire national. Des années folles en passant par la tradition des tours de chant, des cabarets Montmartrois d'après-guerre, jusqu'à des pièces plus récentes, leur univers et leur maîtrise de la discipline ont conquis le public de la Chapelle.



SUCCÈS POUR LA BRADERIE DES COMMERÇANTS

C'est sous une première journée de grisaille suivie d'un samedi radieux que s'est déroulée l'édition 2020 de la braderie de rentrée des commerçants. Une trentaine de commerces du centre-ville se sont prêtés au jeu en vous proposant des offres exceptionnelles et des prix réduits, dont ont su profiter de nombreux chalands.



LES GRENIERS ONT RÉINVESTI LES RUES

Initialement prévue au mois de mai et annulée du fait du Covid, la brocante les Greniers dans les rues s'est tenue le 11 octobre dernier. Un retour très attendu pour les exposants comme pour les chineurs, qui ont pu y faire de nombreuses trouvailles. L'événement organisé en partenariat entre la cordonnerie cogolinoise et l'association de défense animale AGDA a permis de récolter 1000 euros en faveur de l'action animale sur le territoire de la commune. Une très belle édition, malgré le contexte !



LA FORUM DES ASSOCIATIONS A TENU SES PROMESSES



Pour la rentrée, la traditionnelle fête des sports a laissé place, cette année, au Forum des associations. Du fait de la situation sanitaire, pas de démonstration sportive, donc, mais plusieurs dizaines de stands avec une offre associative culturelle, caritative, sportive ou de loisirs. La journée a rassemblé quelques centaines de cogolinois désireux de planifier leur année du bon pied.

Revoir la vidéo de la braderie des commerçants, du forum des associations et de la journée des océans :



NETTOYAGE SUR LA PLAGE

NETTOYAGE SUR LA PLAGE

La 3^e édition de la journée des Océans, organisée par les associations « Préservons notre littoral » et « je fais ma part », a rassemblé plusieurs dizaines de volontaires sur la plage des Marines pour une randonnée nettoyage, le 12 septembre. Ils ont été accueillis par la base nautique, Monsieur le Maire et ses élus, et accompagnés par Emmanuel Lefebvre pour l'ambiance musicale. Bravo à tous !



JOURNÉE COHÉSION À COGOLIN POUR LE CERCLE DES NAGEURS D'ANTIBES

Le même jour, la base nautique a également accueilli le nageur médaillé olympique et manager général du Cercle des nageurs d'Antibes Franck Esposito, aux côtés des jeunes sportifs du cercle des nageurs d'Antibes. Au programme : une journée détente et cohésion, avec kayak, paddle, baptême en catamaran et repas collectif sur la plage. Au total, la cinquantaine de participants a pu apprécier cette belle journée, encadrée par les jeunes sportifs et l'équipe de la base nautique.





APRIL BENAYOUM ÉLUE MISS PROVENCE, MISS COGOLIN CLASSÉE 4^E DAUPHINE

Vous avez élu votre Miss Provence 2020 en votant parmi le public le 24 octobre au Cosec : April Benayoum, âgée de 21 ans et originaire d'Éguilles, représentera la Provence lors de l'élection de Miss France qui sera diffusée sur TF1 au mois de décembre. Parmi les seize candidates au titre venues de toute la région, notre Miss Cogolin Fanny Soulard n'a pas démérité, se classant 4^e dauphine.

Classement : Victoire Plovier, prix de l'élégance ; Fanny Soulard, 4^e dauphine ; Sarah Colli, 3^e dauphine ; Naomi Boulay, 2^e dauphine ; Carla Sintes, 1^e dauphine.



Fanny Soulard, Miss Cogolin



L'ensemble des candidates au titre



Le Jury de l'élection

Redécouvrez les plus belles photos
sur Ville de Cogolin, VilledeCogolin et www.cogolin.fr



HENRI BAVIERA : TOUTE LA BEAUTÉ DE LA VIE !

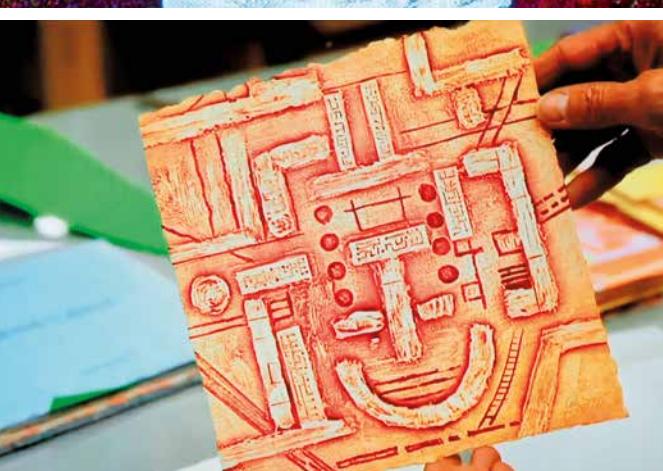
Son exposition « Retour de voyage » est à admirer depuis le début de l'automne au Château. Les toiles choisies pour l'occasion par Henri Baviera – originales et uniques - sont une ode à la vie et témoignent d'une aventure artistique de plus de soixante années. Elles sont aussi un clin d'œil à sa Provence natale et ses villages dont il affectionne tout particulièrement l'âme.

Le mystère du vivant pour sujet, l'intuition pour l'exprimer

À première vue sans point commun, les œuvres exposées rue Nationale tentent pourtant de répondre à une seule et même question : par quelle magie les plantes, arbres, animaux et humains existent-ils ?

Oublant les mots pour leur préférer la peinture, l'image et le dessin, celui qui a grandi à Saint Paul de Vence utilise ces derniers pour exprimer son hommage au mystère du vivant. « *Mes premières approches picturales sont très minérales – souligne Henri Baviera. Les suivantes s'orientent davantage vers une vision d'ensemble plus dynamique puis plus spacio-temporelle. Je n'ai aucune méthode, aucune technique particulière. Je reste à chaque instant dans l'improvisation : c'est elle qui répond le mieux à l'émotion du moment.* »





Laisser un peu de son émotion...

L'accrochage de l'exposition a été conçu pour rendre le plus lisible possible le lien qui relie chaque période du travail de l'artiste. Quant au Château, Henri Baviera s'y est tout de suite senti comme chez lui : « *J'aime beaucoup les rues du village, leur préservation, la poésie qui en émane. Quant au Château, il a été restauré intelligemment et se prête parfaitement aux manifestations culturelles de qualité : il fonctionne vraiment bien !* » Début décembre, sitôt l'exposition terminée, l'artiste retrouvera son atelier lorguaise afin de reprendre la gravure réalisée pour l'ouvrage de Claude Haza « *Qu'entends-tu quand tu regardes* » dont la signature se fera à la Galerie quadrigue de Nice, en 2021. « *J'espère que mes peintures laisseront, à Cogolin, un peu de l'émotion que j'ai éprouvée lors de leur réalisation...* »

HENRI BAVIERA EN BREF

Année de naissance : en 1934 à Nice

Formation : Écoles d'art de Nice dès 1947

Périodes : Période « Minérale » de 1960 à 1965, période dite « évolutive » des années 1965 à 1975 et période dite des « brèches ou des fenêtres » jusque dans les années 90 à 2000.

Voyages : Espagne, Bretagne, Paris, Bruxelles, Italie puis États-Unis, Japon, Brésil...

Rencontres et collaborations : Picasso, Arman, Carzou, Jean Miotte, Nadia Léger, Max Papart, Rotella, Henri Goëtz, Hartung, André Verdet...

Toile fétiche : « Intérieur paysan » - représentant, de façon très réaliste, l'intérieur d'un cabanon provençal. Une de ses premières toiles de jeunesse, vue par Picasso en 1952 (absente de l'exposition au Château).

Exposition « Retour de voyage »

Panorama de 1960 à aujourd'hui par Henri Baviera,
jusqu'au 7 novembre

REPORTÉ Rencontres de poésie

En présence de l'artiste le samedi 7 novembre
Au Château, 46 rue Nationale,
(du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30)

SECTION
HALTEROPHILIE
Ville de cogolin



Maxime Labardin, président de l'association

UN CLUB DISCRET QUI ENVOIE DU LOURD

Créé en 1967 et dirigé pendant 53 ans par Paul Devroë-Roy, le club Haltérophilie-Musculation et Force Athlétique de Cogolin a vu et voit encore évoluer de nombreux compétiteurs. A sa présidence depuis le mois d'août, Maxime Labardin, entraîneur diplômé d'Etat, souhaite poursuivre sur cette voie tout en étendant le rayonnement du club, jusqu'alors plutôt discret.

Un club cogolinois qui fête ses 53 ans

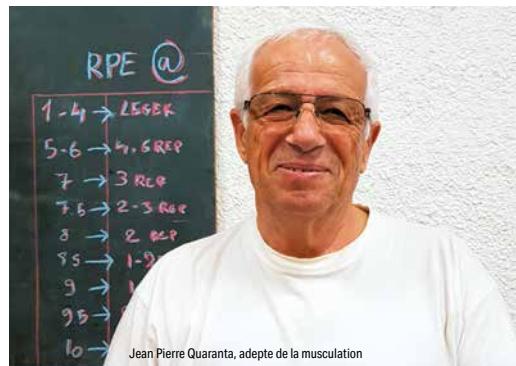
A deux pas du centre-ville de Cogolin, enclavée dans la cour du n°80 de l'avenue Clemenceau, la salle Salle Gisèle Devroë abrite les entraînements des sportifs jusqu'à 4h par jour depuis plus d'un demi-siècle. Avec une petite trentaine d'adhérents, le club d'Haltérophilie Musculation - Force Athlétique de Cogolin figure parmi les associations cogolinoises les plus discrètes. En août dernier, son fondateur, ancien président et aujourd'hui Président d'Honneur M. Paul Devroë-Roy a passé la main de la présidence à Maxime Labardin, entraîneur diplômé d'Etat et licencié depuis de nombreuses années. Un nouveau Président qui, avec toute la confiance

de son fondateur, souhaite développer le club et le faire connaître davantage. Il développe : « *L'haltérophilie et la force athlétique font les frais d'une méconnaissance et souffrent d'idées reçues, le tout couplé à une faible médiatisation. Au club, nous ne pratiquons pas le culturisme, qui est une performance esthétique. L'haltérophilie et la force athlétique sont des sports de force, dans lesquels les Français sont d'ailleurs plutôt bons à l'échelle internationale* ». Avec seulement huit clubs varois affiliés aux FFHM et FFFA*, l'association cogolinoise a toutes les chances de tirer son épingle du jeu.

* Fédération Française d'Haltérophilie - Musculation et Fédération Française Force Athlétique.

Tous les profils rassemblés autour de trois disciplines

Hommes ou femmes, de la vingtaine ou septuagénaires, débutants ou aguerris : tous les publics se croisent sur les bancs de musculation. Chacun avec leurs objectifs personnels- se dépasser, se sculpter, garder la forme ou se préparer aux championnats- c'est dans une ambiance agréable et bienveillante que tous s'entraînent. Pour Jean Pierre Quaranta, 77 ans et 18 ans de musculation en loisir à son actif, ses deux à trois rendez-vous hebdomadaires à la salle sont surtout le moyen de garder la forme et d'être bien dans sa tête et dans sa peau. Et si à la salle les femmes sont encore une minorité, avec 5 dames pour 25 messieurs, la discipline semble les séduire de plus en plus, à en croire le Président. Il souligne en effet que « *Par la force des choses avec le développement du Crossfit ces dernières années, les femmes pratiquent déjà les mouvements de base de l'haltérophilie ou de la force athlétique, ce qui les amène de plus en plus à s'y intéresser. Par ailleurs, il y a une dimension liée au physique qui les séduit, comme c'est aussi le cas pour les hommes.* ». A ce jour, pas de compétitrice, pourtant. « *J'aimerais apporter un peu de sang frais à l'association, et entraîner des femmes en compétition notamment* », précise le coach. À bonne entendeuse...



Des compétiteurs qui font briller Cogolin jusqu'à l'échelle Nationale

Ils aiguisent leur technique et développent leurs performances durant huit à douze heures par semaine : trois compétiteurs sont à compter au sein du club, y compris le coach lui-même. Dernière compétition en date, le championnat de France Elite à Berck (62), auquel a concouru Maxime Labardin dans la catégorie Force Athlétique, les 31 octobre et 1er novembre.* Prochaine échéance pour les compétiteurs en Force Athlétique : la reprise des championnats départementaux dès le 25 novembre. De son côté, Yannick Sedes prépare lui aussi ses prochaines compétitions d'haltérophilie. « *Je me suis lancé dans l'haltérophilie il y a un an, alors que je pratique la musculation depuis 11 années. Jusqu'à présent je n'avais pas osé par peur du ridicule, et je ne regrette pas du tout. La compétition permet de se dépasser et de développer un sacré mental, d'autant que l'haltérophilie, c'est énormément d'efforts pour peu de résultats.* » Côté records, le club compte à ce jour un beau palmarès, en détenant 12 records du Var, 5 records PACA et ayant vu évoluer deux athlètes de niveau international. Souhaitons « bonne levée » à tous les compétiteurs !

* La compétition n'ayant pas encore eu lieu à la date de bouclage du magazine, nous ne sommes en mesure de communiquer les résultats.





BÉNÉVOLAT AU CCAS LES SENIORS D'ABORD !

Vous êtes senior
et avez besoin
de petits services ?

Vous êtes majeur
et souhaitez partager
votre temps ?



Pour vous inscrire, téléchargez le formulaire sur www.cogolin.fr, (rubrique social/les seniors) et retournez le rempli par mail à l'adresse suivante : ccas.3@cogolin.fr ou par courrier au CCAS : 29, rue Marceau, La Cauquière 83310 Cogolin.



**DU LUNDI
AU VENDREDI**
De 9h à 12h (sauf jours fériés)



Tarif symbolique : 1€



Plus d'informations auprès du CCAS

29 rue Marceau - La Cauquière. Tel : 04 22 47 04 07 ou par mail : ccas.3@cogolin.fr



CANCER : DES MAINS TENDUES CONTRE LA MALADIE

Prendre le large, s'aérer, s'évader. Quelques heures durant, se laisser bercer par le charme de la mer, et oublier la maladie. C'est ce que veut leur offrir Pascal Carpentier, fondateur de l'association La Mer des Marmots Malades. Il met tout en œuvre pour proposer des escapades en mer dans le Golfe aux enfants gravement malades.

En parler, partager, évacuer. Un lundi par mois, une dizaine de personnes touchées par la maladie se rencontrent dans le cadre d'un groupe de parole. Organisés depuis plusieurs dizaines d'années par la Ligue Nationale contre le Cancer est représentée à Cogolin par Yvette Mevel, ces exutoires sont d'un grand soutien pour leurs participants.



La Mer des Marmots Malades : des promenades en mer pour les enfants malades



TMM : Pouvez-vous revenir sur votre parcours ? Quand avez-vous créé votre association et qu'est-ce qui vous a insufflé cette idée ?

PC : Je vis aux Marines depuis quatre ans, et suis propriétaire de deux bateaux, parmi lesquels le Black Night, un ketch* de 16 mètres. C'est un bateau datant de 1977 qui est resté presque 30 ans à Cogolin. Il a fait la Niouargue, et a concourru aux premières voiles de Saint-Tropez. Je l'ai rapatrié du côté d'Honfleur il y a quelques années, et le ramène à Cogolin pour l'association que j'ai fondée cet été. Notre objectif est de faire découvrir la navigation dans le Golfe de Saint Tropez à des enfants atteints de cancers ou d'autres maladies graves. Les promenades en mer sont une véritable bouffée d'oxygène dont ont besoin les enfants qui sont enfermés en hôpital ou qui, d'une manière générale, se battent contre la maladie. Mon ami Didier, qui sera aux commandes du bateau, a été directement atteint par le cancer il y a peu, alors même que ma sœur jumelle et mon frère ont tous les deux perdu leur fils à quelques mois d'intervalle. C'est une cause qui me touche de près, c'est pourquoi après avoir envisagé plusieurs pistes pour soutenir ceux qui en ont besoin, j'ai pensé à mettre mon bateau à disposition pour en faire profiter les autres.

TMM : Quelle est l'avancée de votre projet ? Quelles en sont les prochaines grandes étapes et quels sont vos besoins ?

PC : Nous avons eu pas mal de premiers rendez-vous cet été, et en avons encore plusieurs à venir avec des acteurs majeurs qui nous permettront d'articuler le projet. J'ai entre autres rencontré les responsables du port de Saint-Tropez, qui accepteraient de nous accueillir en mouillage pour visiter le port et la ville avec les enfants. Nous envisageons également d'emmener les enfants en mer pour les Voiles de Saint-Tropez en 2021. Nous avons pris contact avec le Rotary Club de Cavalaire et le Lions Club de Grimaud, et souhaitons nous mettre en cheville avec des associations telles que « Les nez rouges » ou « les clowns de l'espoir ». J'en profite pour lancer un appel aux dons et aux bénévoles : nous cherchons des renforts pour l'entretien du bateau, des membres d'équipage pour effectuer des roulements, un ou des médecins retraités pour accompagner les enfants lors des promenades, mais aussi toute personne douée en informatique, pour la création de site de web par exemple. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre projet !

* voilier à deux mâts

Cagnotte Litchi : www.leetchi.com, rechercher « La mer des Marmots Malades »,

ou via le groupe : « La Mer des Marmots Malades »

Pascal Carpentier : 06 86 02 60 51 - la.mer.des.marmots.malades83@gmail.com

: La Mer des Marmots Malades

Ligue Nationale contre le Cancer : Des groupes de paroles pour faire face à la maladie



CHAQUE MOIS, UN RENDEZ-VOUS ENCADRÉ PAR DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Présidente de la Ligue Nationale Contre le Cancer sur la commune depuis 2004, Yvette Mevel, 84 ans, organise des groupes de paroles à Cogolin depuis ses débuts dans l'association. Seul groupe ouvert à tous dans le Golfe avec celui de Sainte-Maxime, il est organisé le premier lundi de chaque mois à la Bastide Pisan, et rassemble chaque fois quelques personnes. Avec plus ou moins de régularité, la plupart d'entre elles y partagent leur expérience pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Entourés de professionnels de santé en retraite, le cardiologue Dr. Casanova et le médecin Salvetti, les participants peuvent alors échanger avec des professionnels compétents, et obtenir des réponses à leurs questionnements. Avec, pour tous, professionnels comme participants, une clause de confidentialité. « *Ce qu'on entend, on le garde pour soi* », insiste Yvette Mevel. Chaque session se clôture par un moment de relaxation, animé par la sophrologue Jocelyne Dodeux. De quoi relâcher les tensions et évacuer les émotions.

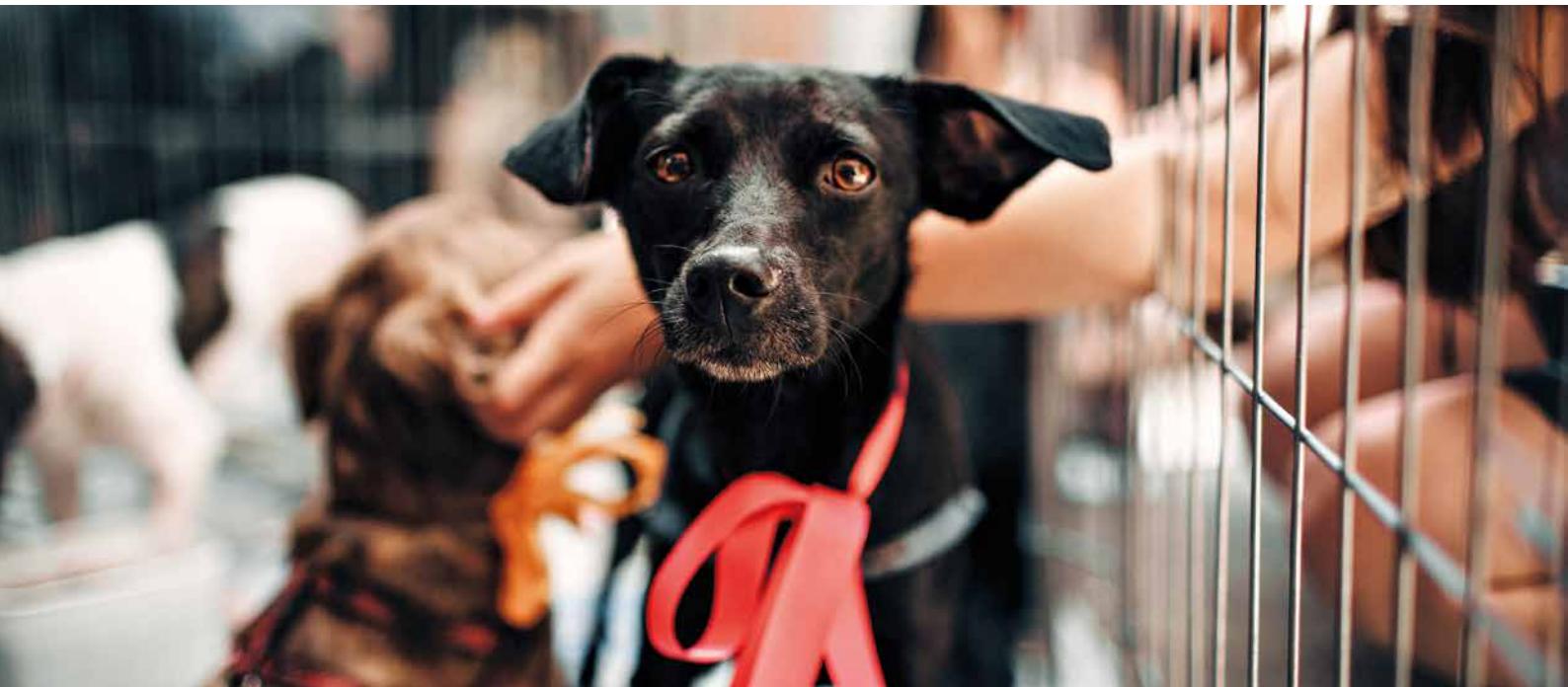
UN EXUTOIRE QUI FAIT DU BIEN, ENTRE ÉCOUTE ET SOUTIEN

Quand ils franchissent le seuil de la Bastide Pisan, certains viennent d'apprendre leur maladie. D'autres la combattent depuis plusieurs semaines. D'autres sont en rémission. « *La diversité des parcours des participants fait leur force. Cela les aide beaucoup* », précise Mme Mevel, avant d'ajouter : « *qu'elles soient isolées ou non, ce qui manque le plus à certaines personnes, c'est de l'écoute.* » Et c'est précisément sur ce point que les groupes de parole jouent un rôle majeur. « *Quand on garde un problème pour soi, il grossit. Quand on en parle, il est partagé par deux* ». Et si certains se montrent très silencieux les premières minutes, ils deviennent très bavards dès lors qu'ils prennent la parole. Des prises de paroles totalement libres, où rien n'est imposé, l'objectif étant surtout d'évacuer. Bénéficier d'une écoute attentive et partager son expérience, une forme de soutien qui aide à affronter la maladie. Et pour conclure : « *en général, les participants repartent de la salle mieux que lorsqu'ils n'y entrent* ». Pour Mme Mevel, c'est ce qui prime.

Prochain groupe de parole :
Lundi 7 décembre 2020 de 14h30 à 16h30 - Bastide Pisan

ILS SONT LES MEILLEURS AMIS... DU MEILLEUR AMI DE L'HOMME

Dans la précédente édition du Terre-Mer Magazine, notre équipe est allée à la rencontre de l'association AGDA, qui œuvre à Cogolin pour le bien-être animal, essentiellement des chats. Pour cette édition, c'est au tour de la DAG (Défense Animale Grimaudoise) d'être mise en lumière. En lien avec l'AGDA, l'association grimaudoise intervient en effet sur le territoire de notre commune pour venir en aide au « meilleur ami de l'homme » : le chien.



Les réseaux sociaux, un levier d'action majeur pour les associations

Qu'il s'agisse de retrouver les maîtres d'un chien en divagation, d'aider des maîtres à retrouver leur animal perdu ou de trouver un adoptant, les réseaux sociaux sont un canal de communication essentiel pour les associations de défense animale, et la DAG n'échappe pas à la règle. Secrétaire et porte-parole de l'association, Sonia Benedetto souligne : « *Quand un chien non identifié* est trouvé sur la commune, nous lançons un appel sur les réseaux sociaux pour retrouver ses maîtres* ». Un procédé qui porte ses fruits, puisqu'en quelques heures, les publications peuvent atteindre plusieurs centaines de partages. Dans plus de 90% des cas, animal

et maîtres sont ainsi réunis. Toutefois, si personne ne se manifeste dans les 48h, le chien est placé en famille d'accueil, et, au bout des huit jours réglementaires, l'animal est légalement proposé à l'adoption, à la fois sur les réseaux sociaux et dans le support papier édité par l'association. Des cas de figure qui semblent malheureusement se développer. Et Sonia Benedetto de déplorer : « *Même quand un chien est identifié, il arrive de plus en plus fréquemment que, malgré nos prises de contact par tous les moyens, y compris le courrier postal, les gens ne donnent pas suite. Ce fut le cas pour sept des chiens identifiés que l'on a récupérés en 2020* ».

* L'identification est une obligation en France. Elle est le seul moyen de donner une identité à votre animal et de vous rattacher officiellement à lui. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.

Une action en lien avec la Fondation Bardot et les autorités de police et gendarmerie

La DAG travaille également main dans la main avec la Fondation Brigitte Bardot dans le cas de signalements ou suspicitions de maltraitance. Grâce à l'action coordonnée de l'association et d'une enquêtrice missionnée par la fondation, trois chiens ont ainsi été retirés à leurs maîtres en 2019. «*L'enquêtrice a d'abord une mission de conseil auprès des maîtres, puis de contrôle. S'il est avéré que l'animal ne bénéficie pas de conditions de vie adaptées - malgré un dialogue et plusieurs mises en garde - la Fondation Bardot délivre un mandat d'intervention, et l'animal est retiré à ses maîtres. En cas de besoin, nous faisons appel à la*

gendarmerie, comme ce fut le cas récemment». D'une manière plus générale, la DAG bénéficie de l'aide de la Police Municipale pour la gestion des animaux en divagation sur le territoire de la commune : en 2019, la police en a enregistré 99 cas. Dans un premier temps, les agents de police vérifient si l'animal est identifié, et si c'est le cas, ils contactent les maîtres. Si l'animal n'est pas identifié, c'est alors la DAG qui prend le relai. Déjà équipée de box dédiés dans ses locaux, la police devrait prochainement être habilitée à capturer les animaux errants, tâche qui revient à ce jour exclusivement aux associations.

« Adopter en association, c'est sauver un animal »

En 2019, l'association a recueilli et fait adopter quatorze chiens en provenance de la commune de Cogolin, et sept dans les communes voisines. Parallèlement aux adoptions à proprement parler, la DAG apporte ses services d'aide au placement lorsque certains maîtres sont contraints de se séparer de leur animal. L'objectif étant de l'accompagner vers un nouveau foyer aimant, et de veiller au maximum à ce qu'il puisse évoluer dans de bonnes conditions de vie. Mais cette année, les adoptions se font plus difficiles, en particulier pour les

chiens adultes, et plusieurs animaux au comportement exemplaire peinent à trouver une famille. À ce sujet, Sonia Benedetto rappelle : «*Les gens ont de plus en plus de critères lorsqu'ils se rapprochent de nous pour une adoption. Ils oublient qu'adopter en association, c'est sauver un animal, qui la plupart du temps a un passé*». Alors que touche à sa fin le mois de l'adoption lancé par la Société Protectrice des Animaux (SPA), peut-être vous laisserez-vous tenter en offrant une belle vie à ces compagnons à quatre pattes ?

La DAG et l'AGDA recherchent des bénévoles !



① : AGDA (@asso.agda)
06 22 26 73 79 ou 07 86 35 23 79
asso.agda@orange.fr
Au siège social :
Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur
(le matin, du mardi au samedi)



06 83 24 72 54 (Mme Frache, présidente)
06 12 34 47 72 (Mme Benedetto, secrétaire)
① : DAG (@AssociationDefenseAnimaleGrimaudoise)
Sonia.benedetto@hotmail.fr
Siège social :
Mairie de Grimaud – 83310 Grimaud



A l'adoption ou en placement, ils vous tendent les pattes !

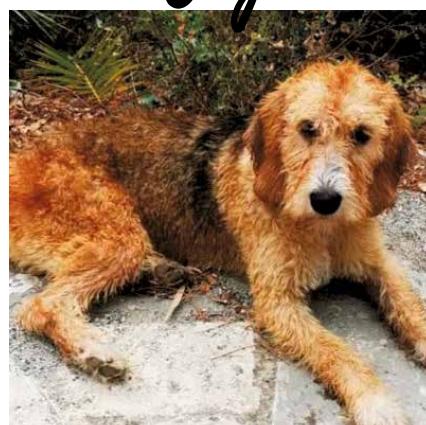
A L'ADOPTION

Jump



Ce magnifique griffon fauve de Bretagne est âgé de six ans. Il s'entend avec les chats, les chiens et les enfants. Son caractère ? Joueur et indépendant !

Oxy



Jeune chienne âgée de deux ans, elle s'entend avec les chats, les chiens et les enfants. Elle est très affectueuse et câline : une boule d'amour !

EN AIDE AU PLACEMENT

Jackson



Ce magnifique golden de cinq ans est l'ami des chiens et des enfants et joue avec les chats. Il a un tempérament calme et affectueux.

Fly



Véritable boule d'amour, cette femelle Braque de Weimar âgée de dix ans s'entend avec les chiens et les chats, comme avec les enfants (Jardin obligatoire).

Contactez la DAG :

06 83 24 72 54 (Mme Frache, présidente)

06 12 34 47 72 (Mme Benedetto, secrétaire)

f: DAG (@AssociationDefenseAnimaleGrimaudoise)
Sonia.benedetto@hotmail.fr

NOËL MAGIQUE

L'atelier
PROVENÇAL

Dès le **1^{er} Novembre**
c'est Noël à
l'Atelier Provencal



Tombola
3^e paniers gourmands de Noël
à gagner



1^{er} lot panier de 80€

2^{ème} lot panier de 60€

3^{ème} lot panier de 40€



Idees cadeaux

Cadeaux d'entreprise

Samedi 5 Décembre

-15% de remise immédiate sur les produits Conserverie Au Bec Fin
Savor & sens et Temps des Mets

-10% de remise immédiate sur tous les autres produits de la boutique

L'ATELIER PROVENCAL - 50 Avenue de Valensole - RD 98 - 83310 COGOLIN

Tel : 04 94 55 74 43 - magasin@au-bec-fin.com

Horaires du lundi au samedi : 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



CONSERVATOIRE ROSTROPOVITCH LANDOWSKI : UN PROJET ÉDUCATIF ET ARTISTIQUE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Lieu de rencontres, d'éducation artistique, de culture et de passion, le Conservatoire Intercommunal du Golfe de Saint-Tropez Rostropovitch Landowski propose l'enseignement de la musique et de la danse sur le territoire de la Communauté de Communes, qui en a la gestion depuis janvier 2018. Présente sur les villes de Cogolin et Sainte-Maxime, toute l'équipe du Conservatoire – direction, administration et enseignement – met en œuvre le projet d'établissement : un projet ambitieux ouvert sur l'extérieur.

L'expérience artistique au service de la construction de soi

Le Conservatoire Rostropovitch Landowski, créé en 1982, propose l'enseignement musical et chorégraphique dès l'âge de quatre ans et jusqu'à l'âge adulte, avec près d'une trentaine de disciplines. Instruments à vent, à cordes, polyphoniques, voix, musiques actuelles, danse classique, contemporaine, jazz, culture musicale ou chorégraphique : l'offre artistique est vaste, et son objectif est double. Pour Franck Patillot, directeur du Conservatoire, « *la musique, la danse, le théâtre* ne peuvent être « une fin en soi ».* L'objectif, outre la maîtrise d'une technique et la pratique, c'est d'abord l'apprentissage de la sensibilité, du discernement, de l'ouverture d'esprit, de la tolérance et du libre arbitre ». La pratique d'une activité artistique est envisagée comme un outil privilégié de développement et de construction de soi. L'objectif est alors, à travers le projet d'éducation artistique du Conservatoire, de permettre à chacun d'avoir une expérience artistique concrète au cours de sa vie, et de constituer, à l'avenir, un public averti. Dans ce cadre, plusieurs sorties culturelles sont également proposées chaque année aux élèves : spectacles de danse, concerts, etc. Des moments forts qui, pour M. Patillot, permettent de « *nourrir l'expérience artistique des élèves, développer leur culture et, le plus souvent possible, rencontrer des artistes professionnels* ». De quoi faire rêver et renforcer la motivation des élèves.



Un enseignement de qualité qui nécessite rigueur et investissement

Le corps enseignant au Conservatoire est constitué de trente professionnels chevronnés, parmi lesquels six professeurs de danse et vingt-quatre professeurs de musique. Diplômés d'Etat, la majorité d'entre eux a aussi été ou est encore artiste-interprète, et continue à se produire parallèlement à l'enseignement. Ces profils viennent davantage encore nourrir la qualité de la pédagogie au profit des élèves, et permettre à ces derniers de se projeter. Et même si, loin de certaines idées reçues, l'objectif de l'enseignement au Conservatoire n'est pas de former de futurs professionnels – moins de 2% en France – certains élèves font le choix de compléter leur parcours au Conservatoire par une poursuite d'études approfondies. Parmi ces derniers, plusieurs se démarquent avec des parcours remarquables (voir page suivante). Parcours diplômant ou non, le choix est laissé à chacun, mais l'enseignement nécessite rigueur et investissement. Chaque fin d'année, les examens marquent la fin d'une séquence d'apprentissage. Ils ont vocation à s'assurer que les compétences attendues soient acquises afin de poursuivre le cursus dans les meilleures conditions.





En rupture avec son image élitaire, une structure ouverte sur l'extérieur

Depuis ces 70 dernières années, volonté est faite de démocratiser l'enseignement du Conservatoire afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder. Un véritable projet politique mené nationalement par le Ministère de la Culture qui est coordonné et mis en œuvre à l'échelle locale par les élus locaux. Au conservatoire, sur le terrain, ces missions sont déclinées et déployées par le directeur, son adjointe (Marie-Louise Verriez), en collaboration avec les quatre agents de l'équipe administrative (Emilie Torrice, Angéline Bouche, Sébastien Chesnel, Elisabeth Mendes), dont ils saluent les compétences et l'investissement. Finie l'image d'un conservatoire élitaire et figé, les structures ont évolué et leur offre aussi : elle s'adresse aujourd'hui à tous les usagers, avec une priorité accordée aux enfants, et accueille des élèves de tous horizons avec des profils très diversifiés. Afin de rendre l'enseignement artistique accessible à tous, cinq enseignants titulaires du DUMI* interviennent dans les écoles primaires du Golfe auprès de plus de 1500 enfants dans le cadre d'un projet pédagogique musical mené en partenariat avec les enseignants. Dans la même dynamique, et grâce à un partenariat avec le collège Gérard Philipe, le Conservatoire a mis en place le dispositif Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM). Accessible de la 6ème à la 3ème, il permet aux élèves de bénéficier d'un aménagement de leurs horaires scolaires pour se consacrer à leurs études musicales. Chaque année une quarantaine d'élèves bénéficient de ce dispositif avec un enseignement renforcé.

ANCIENS ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE, ILS POURSUIVENT LEUR PARCOURS :

- Axel Bernard, Mathieu Daubannet, Andy Garcia-Martinez (musiques actuelles) : études en sonorisation
- Jules et Jeanne Carrion, Julie Méola, Loïc Dominguez (musiques actuelles) : intermittents du spectacle et membres de groupes, ils se produisent régulièrement.
- Jonathan Garcia (musiques actuelles) : études en musicologie au Canada.
- Lucie Laigle (trompette) : diplômée du Conservatoire Régional de Montpellier, elle y continue sa formation et poursuit des études universitaires en musicologie.
- Louise Gagnac (flûte) : après le conservatoire Royal de Bruxelles, elle intègre le conservatoire de Montréal. Elle prépare également un doctorat qui lui permettra d'enseigner à l'université.
- Théo Heyman (violoncelle) : dernière année de Bachelor dans la haute école de Musique de Lausanne.
- Mathis Heyman (violoncelle) : Pôle supérieur de Lille en musiques actuelles.
- Etienne Berny (piano et danse) : actuellement au conservatoire Régional de Toulon en classe d'orgue et musique ancienne, il prépare le concours d'entrée en cycle spécialisé d'orgue. En parallèle, il est en première année de licence de musicologie à l'université de Paris-Sorbonne.

Sans oublier les élèves danseurs qui ne sont pas en reste. Plusieurs d'entre eux ont poursuivi leurs études chorégraphiques dans différents Conservatoires Régionaux : Nice (Emma Dumoulin), Bordeaux, Toulon. Actuellement, plusieurs élèves préparent les auditions pour différentes écoles de danse (Avignon, Cannes..). D'autres ont participé à des spectacles professionnels (Claire Brodin, ELéonore Ferté).

Contact :

Conservatoire Rostropovitch Landowski

Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/17h

Accueil Cogolin : 04 98 12 29 74 (44 rue Marceau)

Accueil Sainte-Maxime : 04 94 43 95 90 (2 passage Pagnol)
conservatoire@cc-golfedestainttropez.fr

@: conservatoire_rl

f : **Conservatoire Rostropovitch Landowski**

www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr

*Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.



Yoann et son équipe vous proposent des services sur mesure pour tous types de véhicules.

Le Centre Devanne est spécialisé dans le Nettoyage, la Rénovation et la Protection de votre Véhicule ou de votre Bateau.

En exclusivité sur le Golfe de Saint-Tropez, Covering partiel ou total sur tous types de véhicules.

OPTIQUE



Avant



Après

COVERING



Avant



Après

RÉNOVATION CUIR



Avant



Après



Pensez à noël avec les chèques cadeaux à offrir



Espace Saint Maur - 21 rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN
devanneyoann@hotmail.com - www.devanne-nettoyage-auto.fr - [@devannenettoyageauto](https://www.instagram.com/devannenettoyageauto)

06 72 37 68 08

UN, DEUX, TROIS RANDONNEZ !



L'automne est une saison idéale pour randonner dans nos massifs. Et cela tombe bien puisque la Communauté de communes est en train d'aménager plusieurs chemins reliant les communes du territoire. Un premier chemin – entre La Garde-Freinet et Le Plan de la Tour, en passant par La Mourre – est déjà balisé, et une dizaine d'autres sont en cours d'aménagement.

La Communauté de communes, qui a pris en 2019 la compétence « Itinéraires de randonnée », mise sur le développement et la promotion de la randonnée pour répondre à une demande toujours plus importante de « tourisme vert » dans le golfe de Saint-Tropez.

Les premiers mois ont été consacrés à l'élaboration d'une première liste de chemins, portant sur un total de plus de 100 km et répartis sur les communes du Plan de la Tour, La Garde-Freinet, Grimaud, Cogolin, La Croix Valmer et La Mole. Les chemins retenus permettent une connexion intercommunale et présentent un potentiel paysager ou patrimonial remarquable. Sur les tracés empruntant des voies privées, la Communauté de communes signe une convention avec chaque propriétaire pour obtenir le droit de passage. Des travaux de restauration, d'aménagement et de balisage sont ensuite réalisés avant d'ouvrir chacun de ces chemins.



DE LA GARDE-FREINET AU PLAN DE LA TOUR, EN PASSANT PAR LA MOURRE

Ce chemin va vous plonger au cœur du massif des Maures. Vous traverserez des châtaigneraies, des paysages de maquis plus ou moins hauts, des forêts de chêne-liège ou encore des pinèdes de pins maritimes. Entre le village du Plan de la Tour et le sommet du San Peïre, vous rencontrerez des blocs géants de granite gris, comme plantés au milieu de la forêt de chênes-lièges majestueux. En poursuivant votre balade, ce large chemin vous mènera au sommet du San Peïre où une vue panoramique vous permettra d'embrasser la Méditerranée, le golfe de Saint-Tropez, les massifs des Maures et de l'Esterel, et les prémisses des Alpes.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez - 2 rue Blaise Pascal 83310 Cogolin
Tél : 04 94 55 70 30 - contact@cc-golfedestropez.fr - www.cc-golfedestropez.fr

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Adjoint délégué à l'Environnement et à la Façade Maritime, Gilbert Uvernet est également conseiller communautaire. Il insiste sur l'importance de mener deux projets de front : la réalisation de travaux, au port associatif de la Gisclette, visant à limiter les conséquences d'épisodes pluvieux intenses et l'adoption par tous de gestes citoyens concernant nos déchets.



Confortement de la berge de la Gisclette

« Des travaux de confortement de la berge de la Gisclette s'avèrent nécessaires. Ces derniers doivent assurer l'anti submersion des terrains de Cogolin plage et de l'Hippodrome. Pour ce faire, la commune a établi une convention avec la Communauté de Communes chargée de l'entretien des cours d'eaux. Ces travaux vont débuter début 2021 et impacteront l'exploitation du petit port associatif de la Gisclette. Des mesures seront mises en place avec les Marines de Cogolin afin que les usagers puissent continuer à jouir d'une place de port sur Cogolin et ce, sans surcoût d'usage. »

Lutte contre les décharges sauvages

« Les décharges sauvages sont malheureusement en constante augmentation sur la commune. Trop de citoyens ignorent encore le fonctionnement de notre déchetterie. A ce jour la déchetterie de Cogolin est gérée par la Communauté de Communes. Elle est ouverte toute l'année et gratuite pour les particuliers. Je vous incite à vous y rendre plutôt que d'abandonner vos déchets ou encombrants aux points de collectes. Des caméras-pièges sont installées de manière aléatoire sur ces mêmes points et les contrevenants s'exposent à une sanction sévère. Aimons notre Cogolin, respectons-le. »

Déchetterie de Cogolin

7 rue des Lauriers - Zone artisanale Saint-Maur - Route de Collobrières - Tél. : 04 94 96 06 68 -
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

MOT DE L'OPPOSITION

« Unis pour Cogolin », 7 Conseillers municipaux soucieux des intérêts de Cogolin à votre service



Chères Cogolinoises, chers Cogolinois

Des raisons de s'inquiéter

Lors du dernier Conseil Municipal du 24 septembre 2020, un des dossiers qui ont retenu toute notre attention est celui qui concerne le « projet de plateforme de tri de valorisation des déchets » sur un terrain aujourd’hui agricole. Pourquoi l’opposition a-t-elle voté contre ? Pourquoi s’inquiète-t-elle ?

Si la plateforme est dédiée aux déchets inertes de toutes les communes (« Elle serait ouverte à l’ensemble des usagers du Golfe de Saint-Tropez »), pourquoi ne serait-ce pas un projet géré par la Communauté de Communes, mené par un bureau d’études indépendant qui identifierait et quantifierait les besoins réels, étudierait les possibilités et choisirait les entreprises mises en concurrence ?

La question de la destination actuelle des gravats des nombreux chantiers ouverts sur la commune est un vrai sujet d’inquiétude, surtout quand le premier édile répond qu’ils vont « dans la nature » !!!

Selon le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Golfe de Saint-Tropez, on peut lire qu’en ce qui concerne « l’insuffisance en termes d’équipements (notamment pour les déchets inertes), la recherche d’une solution commune est en cours ». Pourquoi Cogolin s’auto propose-t-elle ? Quel intérêt pour la ville ? Quelle image de Cogolin va-t-on donner ? Ne risque-t-on pas, si ce projet aboutit, que Cogolin soit considéré comme « la poubelle du Golfe » ?

D’abord protéger nos parcelles viticoles !

Autre sujet de préoccupation, dans le préambule annexé à la question 24, il est écrit à deux reprises que « le projet vise à répondre aux besoins locaux et régionaux en matière d’infrastructures de gestion des déchets ». Sachant que les deux porteurs de projets sont les sociétés Colas Midi-Méditerranée et Vicat, va-t-on vers une décharge à vocation régionale ? Monsieur le maire répond qu’il n’en est rien. Alors pourquoi l’écrire ?

N’avons-nous pas intérêt à protéger nos parcelles viticoles plutôt que de les transformer en plate-forme de traitement de déchets ? En tout cas, c’est ce que préconisait la Chambre d’Agriculture dans son courrier du 26 novembre 2018 en demandant d’inclure les parcelles du secteur dit du Rayol dans la Zone Agricole Protégée dont elles avaient été exclues fin 2017. Il semble ainsi que ce projet ne date pas d’hier... A-t-on fait des recherches alternatives pour un terrain répondant à l’objectif recherché, ailleurs, sur le territoire communal ? Et pourquoi, en conseil municipal, malgré notre demande, le maire n’a-t-il pas voulu dévoiler le nom du mystérieux propriétaire du terrain choisi ?

Une verrue dans le paysage juste à l’entrée de la ville et une source de pollution

Sur le plan esthétique et environnemental, sur les risques de pollution induite, comment la commune va-t-elle avoir la maîtrise de ces traitements de déchets puisque les prestataires seront libres de faire ce qu’ils voudront ? Quant à la localisation géographique, cela fera une verrue dans le paysage même s’il nous a été répondu qu’elle ne sera pas visible de la route, ce qui semble difficile à croire vu son emplacement. Il reste que le lieu sera accidentogène avec un défilé de camions conséquent.

Pour cet ensemble de raisons tenant à l’insuffisance des motifs de choix, à la dangerosité d’une telle activité en plein cœur d’une zone agricole, aux inconnues sur les provenances des déchets stockés, nous avons voté contre cette délibération et nous sommes déterminés à nous opposer autant qu’il le faudra à ce projet néfaste pour Cogolin. Nous appelons les Cogolinois à participer à l’enquête publique qui se déroulera du 19 novembre au 20 décembre 2020, pour manifester leur désaccord.

A très bientôt. Nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

L’équipe d’opposition conduite par Mireille Escarrat

« Unis pour Cogolin »

facebook.com/unispourcogolin

www.cogolin2020.fr

unispourcogolin@cogolin2020.fr

MARC ETIENNE LANSADE ET SA MAJORITÉ

Remerciements à M. le Sous-Préfet et aux gendarmes !

Cela fait des mois que nous attendions cette opération. De longs mois certes, mais nécessaires pour enquêter, préparer et réussir à éradiquer ce camp d'ESI (Etrangers en Situation Irrégulière) qui s'était créé à la frontière entre Grimaud et Cogolin, le long de la Giscle.

C'est le 13 octobre dernier, dès 6h, que pas moins de 300 gendarmes ont procédé à l'arrestation et l'évacuation de près d'une centaine de clandestins, démantelant au passage réseaux de trafics et campement illicite. Les jours qui suivent, ils ont continué leur présence afin d'éviter tout retour, alors que la machine judiciaire n'offre pas toujours de solution dans le traitement des personnes arrêtées. En effet, une partie de ces clandestins a suivi un traitement administratif lié à leur état de « sans-papier » et faute de place dans les centres de rétention ont été libérés

dès le lendemain. Les autres ont pu être confondus pour leurs activités hors-la-loi et suivi un traitement judiciaire qui devrait nous garantir leur emprisonnement, gageons-le ! Cette opération nous montre une fois de plus s'il en était besoin que ce ne sont pas nos forces de l'ordre qui sont à blâmer, bien au contraire, mais la législation qui laissent nos frontières ouvertes et ces visiteurs illégaux dans un état de non-droit. Je tiens, une fois de plus et en notre nom à tous, à remercier M. le Sous-Préfet pour son intervention dans ce dossier et les différents corps de gendarmerie présents pour leur pugnacité.

Le camp n'est plus grâce à leur intervention. Nous continuons notre travail de terrain avec les forces de gendarmerie et notre police municipale et n'hésiterons pas à solliciter toute l'aide possible afin de garantir la sécurité de notre territoire.

Une nouvelle plateforme de traitement des déchets inertes pour le bien de notre environnement

Au conseil municipal du 24 septembre, notre majorité votait une délibération marquant la première étape vers la mise en place d'une nouvelle plateforme de traitement des déchets inertes à Cogolin. C'est le fruit de quatre années d'études, de pourparlers avec les services de l'Etat et la communauté de communes. Il y a déjà 6 ans, j'ai été interpellé par la DREAL, la préfecture et la ville de Grimaud au sujet du site de l'entreprise STMI. Ce site concentrait, et concentre toujours, de nombreuses problématiques à l'origine de pollutions et d'inondations. En effet, situé au confluent de la Giscle et de la Mole, ce site abrite des activités qui engendrent des externalités négatives pour l'environnement, comme pour les habitants des quartiers avoisinants. Les réhaussements de terrain sont à la source des épisodes d'inondation qu'a connus le Domaine de Manon notamment. Avant d'agir, en tant que vice-président au cours d'eau, j'ai missionné les services de la communauté de communes pour procéder à des études hydrauliques et, après 3 ans, le résultat fut la confirmation des effets négatifs du site STMI sur l'environnement et les risques d'inondation qu'il induit, préjudiciables aux personnes et aux biens. Fort de ce constat, je suis donc entré en contact avec les services de l'Etat afin de

localiser un nouvel espace pour accueillir cette plateforme. C'est ainsi que fut proposé aux responsables de l'entreprise STMI de se déplacer sur ce nouveau site, proposition qui est, à ce jour, restée sans suite. C'est en ce sens que la délibération du 24 septembre a été proposée et votée à la majorité, par la majorité. Bien sûr, le permis sera assujetti de conditions drastiques quant à la sécurité, l'accessibilité et l'intégration dans le site du projet.

Pourquoi ce projet est suivi par Cogolin ? Parce qu'il se fait à Cogolin même si sa portée est à l'échelle communautaire. La ville intervient avec le soutien de la communauté de communes mais c'est bien à nous d'octroyer les autorisations et autres permis liés à la réalisation du projet. Cette plateforme, quel que soit l'exploitant, à vocation à remplacer et non à se rajouter à la plateforme existante. Les habitants inondés apprécieront que l'intérêt général soit défendu et non les intérêts particuliers.

Vous l'aurez compris, il est crucial de déplacer le site actuel et pour ce faire de créer une nouvelle plateforme afin de permettre à l'activité de recyclage de se poursuivre, dans des conditions refléchies, en totale cohérence avec l'environnement.

VILLE DE COGOLIN

Rester informés !

TERRE MER MAGAZINE

Chaque trimestre en boîtes aux lettres et dans « Les dernières publications »
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

TERRE MER INFO

Tous les 15 du mois en distribution sur la ville et/ou en abonnement par mail
« S'abonner au Terre-Mer Info » (via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

COGOLIN.FR, LE SITE DE LA VILLE

L'information en temps réel, abonnez-vous aux alertes
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

« VILLE DE COGOLIN »

Travaux, écoles, événements, photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !

© « VILLEDECOGOLIN »
Photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !

